

# DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

7, rue Émile-Dubois, 75014 PARIS

Tél. : 01 42 65 08 87, courriel : dlf78@club-internet.fr

Site : www.langue-francaise.org

N° 219

Janvier - février - mars 2006

## DU PRÉSIDENT

- 2 L'orthographe est l'âme des mots.  
*Jean Dutourd*, de l'Académie française

- 38 De l'ambiguïté. *Bernard Moreau-Lastère*  
39 Le saviez-vous ?

## LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

- 4 L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique.  
*Claire Anne Magnès*  
7 Les Franco-Américains d'aujourd'hui.  
*Louise Peloquin*  
10 Promotion du français à Genève.  
*Étienne Bourgnon*  
11 Du français aux Pays-Bas. *Daniel Lemaire*  
12 Les brèves. *Françoise Merle*

## Humeur / humour

- 43 L'aire du taon. *Jean Brua*  
44 Cancer de la langue. *Michel Mourlet*  
45 Ça s' passe à Spa... *Bernard de Oliveira*  
46 Faucheur de langue. *Yvan Gradis*  
46 Tics langagiers. *Georges Michel Gaubert*  
47 Internet pas net !  
47 Mots d'esprit.

## LES LANGUES DE L'EUROPE

- 15 L'intercompréhension des langues..

## Comprendre et agir

- 48 À dormir debout. *Nicole Vallée*  
48 Base de données.  
49 La translittération des noms russes :  
nouveau terrain de jeu pour l'« anglose ».  
*François Thouvenin*  
51 La Rapière d'or 2006.  
52 Pour une politique de reconquête.  
53 Regain. *Henri Nardin*  
54 Extrait de *La Lettre* du CSA.  
55 Patriotisme économique et terminologie  
financière. *François Archambault*  
56 Loi du 4 août 1994 : application.  
*Jean-Claude Amboise*  
57 Pour le plaisir.

## LE FRANÇAIS EN FRANCE

### Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne de la langue.  
19 Mots en péril. *Jean Tribouillard*  
20 Acceptions et mots nouveaux.  
21 Sel ! mon marais ! *Pierre Delaveau*  
26 *Train, en train, entrain...*  
*Danh Thành Do-Hurinville*  
29 Infrangible. *Bernie de Tours*  
30 Parenté par alliance. *Jean Tribouillard*  
30 La chenille et la chienne. *Philippe Lasserre*  
32 En voiture ! *Bruno Dewaele*

## La langue française pour un écrivain :

- 58 Jacques Kindo.

### Style et grammaire

- 33 Des pluriels bien singuliers.  
*Jean-Claude Tafoureau*  
34 Éternel féminin. *Claude Duneton*  
36 C + -able ou qu + -able ?  
*Bénédicte Gaillard et Jean-Pierre Colignon*

## NOUVELLES PUBLICATIONS

- 60 *Romain Vaissermann, Marceau Déchamps,*  
*Jacques Dhaussy, Philippe Guisard, Axel*  
*Maugé et Guillemette Mouren-Verret*

## I à XVII VIE DE L'ASSOCIATION

Directrice de la publication : Guillemette Mouren-Verret

Paul Koch Imprimeur - 94130 NOGENT-SUR-MARNE, tél. : 01 48 76 09 55 - DÉPÔT LÉGAL P - 2006 - 1

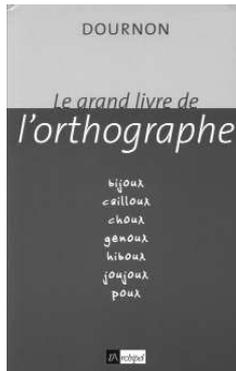
Revue trimestrielle

Dépôt légal n° 8

CPPAP n° 0308 G 83143

## DU PRÉSIDENT

# L'orthographe est l'âme des mots



*Cette préface de Jean Dutourd au Grand Livre de l'orthographe, de Jean-Yves Dournon (L'Archipel, 2005, 288 p., 17,95 €) démontre une nouvelle fois l'influence de la musique et de la peinture sur la pensée de notre président.*

Les mots ne sont pas seulement des sons, ils ont une forme qui n'est pas moins importante. C'est ici que l'orthographe apparaît. La *filosofie* n'est pas tout à fait la même chose que la *philosophie*, de même que Notre-Dame de Paris n'est pas l'abbaye de Westminster.

Nous vivons dans deux univers : celui de la musique et celui de la peinture. La langue que l'on appelle « maternelle » a sa mélodie et sa forme. La mélodie résonne à notre oreille depuis notre naissance et nous avons ouvert les yeux sur des formes qui ne ressemblent à aucune autre.

Depuis combien de siècles parle-t-on français en France ? Les historiens font remonter cela à 843, date du traité de Verdun qui, pour la première fois, ne fut pas rédigé en latin mais dans le patois gallo-germanique en usage à cette époque. Il a fallu six ou huit siècles encore pour qu'un lecteur curieux de poésie se résignât à lire Villon. Telle fut mon expérience vers l'âge de quinze ou seize ans. Après quelques essais décourageants, j'eus l'intuition que toute la beauté de cette poésie était cachée par l'orthographe surchargée de lettres inutiles, de tournures archaïques, de lourdeurs grammaticales, etc.

Même remarque à propos de Joinville, Rabelais, Montaigne, voire du cardinal de Retz. Dès que l'on faisait mentalement l'effort de remplacer

la vieille orthographe par l'orthographe moderne, fût-ce « j'estois » par « j'étais », tout se mettait à resplendir, c'était comme des peintures nettoyées.

L'orthographe française d'aujourd'hui qui donne au français moderne son visage particulier (j'oserai dire « son ovale parfait ») est celle qui s'est fixée au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les fondateurs sont les grands écrivains de cette période, de Chateaubriand à Proust, et qui a été codifiée par Littré. C'est de cette orthographe-là que Jean-Yves Dournon dévoile les secrets, les mystères, la mécanique, les règles, les irrégularités. Il y a dans son livre tout ce qu'un lecteur français peut savoir sur ce qu'il y a de plus précieux : le langage, c'est-à-dire son âme.

**Jean DUTOURD**  
*de l'Académie française*

---

NDLR : Vous pourrez commander aussi chez votre libraire le nouveau livre de notre président : *Les Perles et les cochons* (Plon, 2006, 224 p., 14 €).

**Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 7, rue Émile-Dubois, 75014 Paris.**

M. (en capitales) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à :

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

Adresse : .....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (en capitales) .....

.....

Adresse : .....

.....

## L'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique



À deux pas du Palais royal et du parc de Bruxelles, s'élève un bâtiment harmonieux du début du XIX<sup>e</sup> siècle : le Palais des Académies. Il abrite, entre autres institutions, l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Celle-ci, fondée

en 1920, offre bien des points communs avec l'Académie française, tout en ayant ses caractéristiques propres.

### Un peu d'histoire

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les provinces de la future Belgique (l'indépendance sera proclamée en 1830) connaissent la domination des Habsbourg d'Autriche. Sous le règne de Marie-Thérèse, naît à Bruxelles une Société littéraire qui devient, en 1772, l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est organisée en trois classes : les sciences, les lettres et les beaux-arts. Cette structure est toujours celle de l'actuelle Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, plus couramment appelée la « Thérésienne ».

Au départ, la classe des lettres englobe tant les lettres flamandes que les françaises ; puis, après la création d'une Académie flamande en 1886, seules demeurent les françaises. Toutefois, orientée surtout vers les recherches morales et la science littéraire, elle compte peu d'écrivains de création. Ni Maurice Maeterlinck (seul Belge titulaire du prix Nobel de littérature) ni Émile Verhaeren n'en font partie. La création d'une Académie proprement littéraire ne se justifie-t-elle pas ? L'idée fait son chemin d'autant que naît, en 1902, l'Association des écrivains belges de langue française. Au sortir de la Première Guerre mondiale, après enquêtes, discussions, débats, disputes, les écrivains favorables à la création d'une académie s'adressent à Jules Destrée,



alors ministre des Sciences et des Arts, qui soumet un projet au roi Albert I<sup>er</sup>. Le texte des statuts approuvé par le Parlement est promulgué par arrêté royal le 19 août 1920. L'Académie royale de langue et de littérature françaises (ARLLF) a vu le jour.

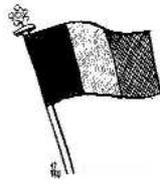
### **Membres, élections**

L'Académie compte quarante membres : trente Belges – dont vingt sont choisis au titre littéraire et dix au titre philologique – et dix étrangers « représentatifs de la langue française et de la francophonie », dont six retenus au titre littéraire et quatre au titre philologique. Nul ne peut faire acte de candidature. Ce sont les membres qui proposent puis élisent au scrutin secret. Les membres étrangers ne participent pas à l'élection des membres de la Communauté française de Belgique. Les quatorze premiers académiciens sont nommés par le roi Albert I<sup>er</sup> en 1920. L'Académie se complète ensuite par élections successives. Ouverte aux femmes dès sa fondation, elle accueille Anna de Noailles en tant que membre étranger en 1921. Colette lui succède en 1935 ; Marguerite Yourcenar est élue à un autre siège en 1970. À l'heure actuelle, l'Académie compte huit femmes : la Québécoise Marie-Claire Blais, la romancière française Dominique Rolin, la romancière et cinéaste algérienne Assia Djebar (élue en 1999) ; les Belges Danielle Bajomée et Claudine Gothot-Mersch (au titre philologique), Claire Lejeune, Françoise Mallet-Joris et Liliane Wouters (au titre littéraire). Parmi les membres étrangers d'aujourd'hui, citons les Français Gérard Antoine, Gérard de Cortanze, Paul Gorceix, Michel del Castillo et Hubert Nyssen. Succédant à André Goosse en 2001, le secrétaire perpétuel de l'Académie est Jacques De Decker, essayiste, romancier, auteur de théâtre et journaliste (critique littéraire).

### **Séances, travaux, publications**

Toutes les questions qui intéressent la langue et la littérature françaises font partie des attributions de l'Académie. C'est ainsi qu'elle a pris position à l'égard des rectifications orthographiques de 1990 et de la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et qu'à l'inverse de Paris, elle s'y est montrée favorable. Les travaux relatifs aux langues dialectales relèvent également de sa compétence.

L'Académie réunit ses membres une fois par mois pour une séance privée. Selon ses statuts, elle doit organiser une séance publique par an. En réalité, elle accueille plus fréquemment que cela un public fidèle et intéressé. Le texte



de tous les exposés paraît ensuite dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises* (deux tomes par an).

Au nombre des séances publiques figurent la réception des nouveaux membres, la remise annuelle de prix, des journées autour d'un thème ou d'un auteur, la sortie de presse de nouveaux ouvrages.

Les prix littéraires de l'Académie se décernent selon un rythme varié qui va de l'attribution annuelle à la remise décennale. Ils récompensent aussi bien de jeunes auteurs (un des prix annuels est destiné à un poète de moins de vingt-cinq ans) que des écrivains reconnus dont on couronne un ouvrage récent ou l'ensemble de l'œuvre.

Les journées de colloque, diversifiées, donnent la parole à des spécialistes belges et étrangers. Citons une rencontre québécoise en 2001, une journée réservée à *Cocteau et la Belgique* en 2004 et, en 2005, une après-midi sous *La marque d'Edgar P. Jacobs*, le créateur des héros de bande dessinée Blake et Mortimer.

Essais et études littéraires ou philologiques, correspondance d'écrivains, éditions ou rééditions commentées d'œuvres anciennes, anthologies de poésie, volumes de bibliographie, la liste des ouvrages qu'a publiés l'Académie et qu'il est possible d'acheter occupe plus de trente pages d'un catalogue bien présenté. On notera l'existence d'une double collection de poche à petit prix (9,50 €), « Histoire littéraire » et « Poésie – théâtre – roman », qui propose des œuvres aujourd'hui épuisées ou introuvables de la littérature française de Belgique ainsi que des études relatives aux lettres françaises de Belgique. Parmi celles-ci, le regard de Remy de Gourmont sur *La Belgique littéraire* et, par Raymond Trousson, une *Petite histoire de l'Académie* qui ne manque pas de piquant et nous rappelle que déjà Fontenelle écrivait :

*Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux,  
Et sommes-nous quarante, on se moque de nous.*

**Claire Anne MAGNÈS**

---

Académie royale de langue et de littérature françaises, Palais des Académies, 1, rue Ducale, B-1000 Bruxelles, Belgique. Courriel [alf@cfwb.be](mailto:alf@cfwb.be), site : [www.academiedelitterature.be](http://www.academiedelitterature.be), tél. : 32 (0)2 550 22 74 et 32 (0)2 550 22 77, fax : 32 (0)2 550 22 75.

Les dernières modifications des statuts et du règlement intérieur de l'ARLLF ont été publiées au *Moniteur* (« *Journal officiel* ») en 1993 et 1994.

# Les Franco-Américains d'aujourd'hui

*Dans un précédent article (DLF, n° 212, p. 6 à 9), M<sup>me</sup> Louise Peloquin nous avait présenté les premiers Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre.*

« Pour mettre en place une langue, [il faut] plusieurs générations mais [il suffit] d'une seule pour la perdre. »<sup>1</sup>

Aux États-Unis, les années 1970 – la décennie de *Racines* – ont ouvert à « l'ethnicité » de nouvelles perspectives.

Les minorités ethniques se sont auto-évaluées pour aboutir à la revalorisation de leurs spécificités culturelles. Comme l'a exprimé M. Roman Pucinski, chef de file de la communauté polonaise de Chicago : « *Pendant deux siècles, on a essayé d'homogénéiser. C'est fini. Le troisième siècle de l'Amérique va appartenir aux ethnies. J'aime ce pays, j'y suis né, j'ai combattu pour lui au Japon. Mais dans mes veines coule le sang polonais. L'Amérique est une magnifique mosaïque. Elle commence à être vivante grâce à la révolution ethnique.* »

De plus en plus, particulièrement depuis le bicentenaire des États-Unis en 1976, l'Amérique se rend compte de la justesse de l'observation de Claude Lévi-Strauss : « *L'humanité, confondue dans un genre de vie unique, serait une humanité ossifiée.* » Aujourd'hui, aux États-Unis, les attitudes sociales vis-à-vis des biens culturels minoritaires subissent moins l'influence nocive des jugements stigmatisants. Il s'ensuit que le français des Franco-Américains est mieux accueilli.

La pluralité existant au sein même de la francophonie mondiale est désormais reconnue comme l'une des richesses de la langue française, un moyen de préserver son statut de langue internationale. Imposer un modèle unique aux francophones (le français parlé à Paris, par exemple), tant en France que dans les pays et les régions francophones, serait édulcorer la francophonie dans le monde, lui enlever son goût propre.

\* \* \*

En ce qui concerne la Franco-Américanie, l'influence croissante du Québec, et aussi de l'Acadie, a apporté un deuxième souffle à la communauté francophone de Nouvelle-Angleterre.



Encouragée par la fierté des Québécois envers leur propre parler, la communauté franco-américaine a, peu à peu, adopté une attitude sociale favorisant de nouveau le maintien de la langue. Actuellement, la francophonie est considérée comme une richesse ethnique et un atout personnel : elle est l'héritage des aïeux, marque de l'identité, moyen d'accéder à des produits culturels véhiculés par le français. Ces perceptions ne peuvent qu'en stimuler la pratique.

Une Franco-Américaine s'enorgueillit du français de sa communauté : « *Certaines expressions régionales qui ne sont peut-être pas connues à Paris [...] ont quand même beaucoup de saveur et beaucoup de couleur et [...] un jour, qui sait, seront acceptées dans le Larousse, puisque le français n'est pas une langue statique.* »

\* \* \*

Le foisonnement de clubs et d'associations francophones et francophiles confirme la renaissance du français en Nouvelle-Angleterre, aujourd'hui. Ce sont les jeunes qui détiennent le pouvoir d'animer ou d'étouffer à l'avenir la voix du français.

Un certain nombre d'entre eux n'ont guère entendu de français au foyer. Peut-être l'apprennent-ils à l'école, peut-être pas. Mais, en même temps, nombreux sont ceux qui se passionnent pour la généalogie. Souvent, ils connaissent le Québec et l'Acadie. Leurs grands-parents leur parlent français et leur racontent des histoires « du vieux pays ». Pour la jeune génération, l'identité ethnique, les valeurs et les composantes culturelles dont elle est porteuse, sont également importantes. Il existe souvent le désir « d'être franco-américain ». « *Être franco-américain* », selon un chef de file qui travaille avec les jeunes, signifie prendre « *un engagement envers la communauté [... et cela] commence à se traduire par un intérêt pour le français [...]. Avec le travail qui suit l'engagement, il y a une frustration parce qu'ils ne [connaissent] pas bien le français [...]. Ils veulent avoir des relations avec la francophonie mais se sentent très vite inférieurs parce qu'ils ne possèdent pas le français. Donc, ils veulent l'apprendre.* »

Il est intéressant de noter ici que l'unilinguisme (l'anglo-américain), naguère choisi afin d'échapper à la stigmatisation causée par la pratique du parler ethnique, est actuellement considéré comme un handicap. Chez



la jeunesse franco-américaine d'aujourd'hui, la francophonie, comme autre langue, peut s'inscrire dans la quête d'une nouvelle qualité de vie. Cette notion n'est pas limitée aux aspirations de l'individu, mais englobe à la fois la communauté ethnique et, plus largement, la « communauté mondiale », comme l'exprime ce chef de file franco. Il affirme qu'à l'avenir « *les gens [seront] bilingues parce qu'ils [l'auront voulu ...] parce que c'est une nécessité dans leur vie et parce que c'est une façon de rendre service à leur communauté. Par communauté, je veux dire communauté mondiale, parce que le monde a besoin de personnes bilingues, biculturelles pour pouvoir survivre. Et une motivation, chez plusieurs jeunes Franco-Américains, c'est de pouvoir, ayant deux cultures et deux langues, créer le pont entre deux différentes parties du monde* ».

Une communauté francophone existe en Nouvelle-Angleterre depuis plus d'un siècle, fragile au sein d'une société anglophone. Ainsi, à la suite d'un voyage au Canada et aux États-Unis, Claude Jeantet fit paraître, en 1881, un article dans le journal parisien *Le Correspondant*, où il avança ses prévisions sur l'avenir de la Franco-Américanie : « *Il faut se garder d'illusions [...]. Ce n'est pas une émigration composée exclusivement d'ouvriers qui peut imposer son génie national à la puissante civilisation américaine. Leurs enfants peuvent devenir les plus nombreux dans quelques États, s'ils évitent la contagion des mœurs américaines, mais à la troisième génération, si ce n'est à la seconde, ils ne parleront plus qu'anglais et seront purement américains.* »<sup>2</sup>

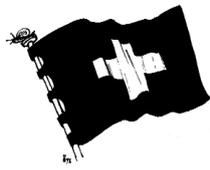
La communauté francophone a pu « imposer son génie national » en bâtissant son propre microcosme ethnique. Celui-ci a certes évolué, mais il perdure malgré tout !

**Louise PELOQUIN**

---

1. Michel Tricot, « Oil, une unité trompeuse », in *Langue dominante, langues dominées*, ouvrage collectif (Paris, Edilig, 1982, p. 38 à 45).

2. Cité dans Robert Rumilly, *Histoire des Franco-Américains* (Montréal, L'Union Saint-Jean-Baptiste, 1958, p. 100).



# Promotion du français à Genève

Lassés par l'abus de termes anglais dans les discussions, deux députés au Grand Conseil du canton de Genève ont rédigé un projet de loi sur la promotion de la langue française au sein du service public genevois, qui a été déposé le 17 juillet 2005.

Cette initiative a reçu l'appui de parlementaires appartenant à toutes les formations politiques, à l'exception du Parti libéral. Ses porte-parole affirment qu'ils sont amateurs de beau langage et de discours bien construits, mais ils préfèrent défendre la langue française par l'exemple.

Selon le projet de loi, les administrations cantonales et municipales, les fondations de droit public, l'Université, les tribunaux et la Banque cantonale devront bannir les mots anglais lorsqu'un terme équivalent existe dans la langue de Molière. En outre, les réunions internes de ces institutions devront se tenir en français et les communications émanant d'elles utiliser des terminologies françaises.

Les auteurs du projet de loi entendent préserver le patrimoine linguistique du canton. Ils ne s'opposent pas à l'utilisation de l'anglais véhiculé dans la Genève internationale, mais ajoutent que le mélange du français et de l'anglais, le *franglais*, conduit à l'inculture. C'est au service public de donner l'exemple.

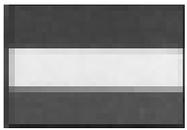
On ne peut que se réjouir de cette initiative parlementaire. Elle voit le jour à une époque où nombre de Romands prennent conscience de la gravité de cette question (un millier de personnes ont déjà adhéré à l'Association défense du français, fondée à Lausanne le 20 mars 2004).

**Étienne BOURGNON**  
*Cercle François-Seydoux*

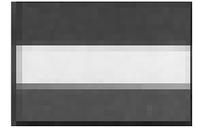
Cadeau de bienvenue !  
À tout nouvel adhérent sera offert  
un abonnement d'un an,  
pour la personne de son choix.

# Du français aux Pays-Bas

*Cet extrait d'un courriel du 8 octobre 2005 répond à la question posée la veille par Marceau Déchamps, vice-président de DLF : « Comment se porte la langue française aux Pays-Bas ? »*



Du temps où mon épouse était à l'école primaire, il paraît que dans la dernière classe on enseignait déjà



des rudiments de français (« papa fume sa pipe »). Les personnes de la haute bourgeoisie, surtout à La Haye, avaient coutume de pimenter leurs conversations d'expressions et de mots français. Le lecteur curieux pourra en trouver des exemples dans le roman *Eline Vere – la Madame Bovary néerlandaise* –, de Louis Couperus.

Certes, il faudrait aussi évoquer l'apport des huguenots au cours des siècles passés pour expliquer l'importance encore actuelle du français aux Pays-Bas. Allez, en touriste, assister à un culte de l'Église wallonne à Amsterdam ou à La Haye. Vous y entendrez de l'excellent français. Mais demandez votre chemin à un passant en anglais. Si ce passant sait parler français, il sera fier de vous répondre dans la langue de Racine. Et si, d'aventure, vous étiez arrêté par la police, ne parlez surtout pas anglais, mais français. Vous aurez des chances de faire sauter votre contravention.

Actuellement, le français semble être partout une matière à option. Comme vous vous en doutez, les élèves choisissent l'anglais en priorité, puis l'allemand en toute logique. Lorsqu'on parle du phénomène d'anglicisation du néerlandais avec des techniciens, en particulier dans le domaine informatique, ils vous rient au nez : d'après eux, il est bien plus commode pour tout le monde que les termes techniques soient donnés en une seule langue, évidemment l'anglais. Comme vous, je déplore cet état d'esprit. Malheureusement, il n'y a pas d'académie néerlandaise pour donner des directives générales en matière de langue ; ainsi, d'après eux, ils sont compris partout. Ce n'est d'ailleurs pas tout à fait faux, car cela ne gêne guère la langue courante. Personne ne s'insurge contre les publicités non traduites omniprésentes à la télévision et dans la presse. Aujourd'hui même, j'ai vu deux véhicules de la télévision néerlandaise portant exclusivement des inscriptions en anglais. J'aurais dû noter cela, tellement c'était loufoque et affligeant.

En revanche, on peut dire que plus un commerce est chic, plus il aura tendance à se présenter en français. Ainsi, par exemple, à Naarden, peut-on voir les enseignes d'antiquaires et de bars à vins rédigées exclusivement en français. Les salons de coiffure et les parfumeries se rangent souvent dans cette dernière catégorie. Autres bons exemples : la *Maison de bonneterie* à Amsterdam et les nombreuses croissanteries *Délifrance*.

**Daniel LEMAIRE**

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

**de la Francophonie**

**de chez nous**

**et d'ailleurs**

● Le 23 novembre 2005, à l'occasion de la 21<sup>e</sup> **Conférence ministérielle de la Francophonie**, les ministres des 63 États et gouvernements de la Francophonie réunis à Antananarivo (Madagascar) ont adopté la nouvelle charte de la Francophonie. L'AIF\* se fond dans l'OIF\*. Son premier administrateur est le Québécois **Clément Duhaime**, remplaçant l'ancien administrateur général de l'Agence, le Belge **Roger Dehaybe**. (*Journal de l'AIF* n° 42.)

● Le 19 janvier 2006, lors du 10<sup>e</sup> Festival de journalisme qui a eu lieu à Svaliava (Ukraine), les *Nouvelles de Flandre*, bulletin de l'APFF\*, présentées par le rédacteur en chef du *Journal francophone d'Ukraine*, **Gennadiy Ulyanich**, ont obtenu deux prix : la statuette « Vérité » et le diplôme de « Journal de l'année ».

APFF : Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique, tél. : 59 23 77 01, fax : 59 23 77 02, courriel : apff@dmnet.be, site : www.dmnet.be/ndf

● Le 17 janvier 2006, **William Christie** s'est vu attribuer le prix Georges-Pompidou 2005. Ce prix « *distingue chaque*

*année une personnalité dont l'action a contribué au rayonnement de la langue française et de la culture française* ». En 2004, le récipiendaire était **Boutros Boutros-Ghali**.

● Du 2 au 4 février, l'**Assemblée parlementaire de la Francophonie**, représentée par cinquante-trois parlementaires venus des cinq continents, siégeait à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). Le secrétaire général de l'APF, **M. Jacques Legendre**, a remis la médaille de la Pléiade (Ordre de la Francophonie et du dialogue entre les cultures) à **M. Daniel Miroux**, président de l'**Alliance Champlain**.

Alliance Champlain, 1, rue de Salonique, BP 1833, 98807 Nouméa cedex, tél. et fax : 687 24 11 59, courriel : alliance.champlain@offratel.nc site : www.alliance-champlain.asso.nc/

● Cette année, la **Journée franco-allemande** (22 janvier), qui célèbre la signature du traité de l'Élysée, avait pour thème : « L'allemand et le français, passeport pour l'emploi et une carrière en Europe ». Cinq cents élèves français et allemands, du CM2 à la seconde, ont passé

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

de la Francophonie

de chez nous

et d'ailleurs

« une journée dans une entreprise de leur pays partenaire ».

- **DEFY\*** continue à agir sur le terrain en **Roumanie** en créant des Centres de documentation et d'information (CDI) pour la promotion et le renforcement de la francophonie, et soutient ainsi l'activité de l'**Association roumaine des professeurs de français** (ARPF). Le financement de l'équipement (mobilier, matériel vidéo et informatique...) nécessite de gros efforts financiers. Toutes les aides sont donc les bienvenues.

DEFY, 14, rue du Coteau, 28230 Épernon,  
tél. : 02 37 83 59 39 ou 01 30 51 45 73, courriel :  
defy@club.fr, site : <http://rolrena.club.fr/>

- **Lise Bissonnette**, écrivain et journaliste, P.-D.G. de la Bibliothèque et des Archives nationales du Québec, a été choisie par le secrétaire général de l'OIF\*, M. Abdou Diouf, pour être le « Grand Témoin de la Francophonie » aux **XX<sup>es</sup> Jeux olympiques d'hiver** (du 10 au 26 février). Son rôle : observer si le français, langue officielle du mouvement olympique – à côté de l'anglais – est bien utilisé partout où cela est prévu. L'OIF a placé la **promotion de la langue française dans la vie internationale** parmi ses objectifs stratégiques pour les dix années à venir.

- Chaque samedi, « 7 jours sur la planète », magazine de **TV5 Monde**, est accompagné sur l'internet ([www.tv5.org/](http://www.tv5.org/)), d'outils pour l'apprentissage du français en milieu scolaire et dans les écoles de langues. Le **CELF\*** de Bruxelles Europe et le **CAVILAM\*** de Vichy, tous deux hautement spécialisés dans l'apprentissage du français langue étrangère,

conçoivent cette partie pédagogique. Ce dispositif d'une émission couplée à un outil en ligne est produit en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères, l'OIF et l'AUF\*.

- À l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de **Léopold Sédar Senghor** (1906-2001) – poète, homme politique, fondateur de la Francophonie et membre de l'Académie française –, des centaines de manifestations sont organisées, tout au long de l'année, au Sénégal et en France, et du Bénin au Vietnam, du Canada à l'Égypte, de la Roumanie aux Seychelles...

Grâce à **Mme Colombe Anouilh d'Harcourt**, présidente du cercle Philippe-Senghor, **DLF** participe à cette célébration : les résultats du 1<sup>er</sup> concours scolaire Philippe-Senghor (voir p. XIII et *DLF*, n° 216, p. XVII) ont été proclamés au Salon du livre de Paris, sur le stand de l'OIF, le 22 mars, à midi.

Site : [www.senghor.francophonie.org/](http://www.senghor.francophonie.org/)

- **SUISSE :**

– Le 20<sup>e</sup> Salon international du livre et de la presse se tiendra à Genève, du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai 2006. Les hôtes d'honneur seront l'Algérie et la Franche-Comté. Un « salon africain » sera organisé sur le thème « Connaissance et reconnaissance ».

– En marge du Salon, des expositions seront consacrées à Chagall et aux lauréats du prix littéraire Michel-Dentan (prix annuel de littérature créé en 1984 en mémoire de Michel Dentan (1926-1984), professeur de littérature, éditeur et critique lausannois.

– La Déclaration de Bologne, relative à la réforme des études universitaires en Europe

## LES BRÈVES... LES BRÈVES... LES BRÈVES...

**de la Francophonie**

**de chez nous**

**et d'ailleurs**

(19 juin 1999), a introduit les titres de *bachelor* et *master*. Les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont adopté comme traduction française les termes *baccalauréat universitaire* et *maîtrise universitaire*.

L'université de Genève délivrera des diplômes bilingues, portant les dénominations tant anglaises que françaises. À Neuchâtel, les titres universitaires délivrés sont, en vertu d'un décret du 15 mars 2005, énoncés en premier lieu en français. L'université de Fribourg suivra-t-elle ces bons exemples ?

● Les inscriptions pour le Prix des cinq continents de la Francophonie, qui consacre chaque année un nouveau roman d'un écrivain témoignant d'une expérience culturelle spécifique enrichissant la langue française, sont ouvertes (aux romans publiés entre le 1<sup>er</sup> mai 2005 et le 15 avril 2006) jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2006. Le Prix 2006 sera remis à Bucarest (Roumanie) en septembre 2006, en marge du **XI<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie** (25 au 29 septembre). Membre de l'OIF depuis 1993, la Roumanie est le premier pays d'Europe de l'Est à accueillir un tel sommet.

Renseignements : [5continents@francophonie.org](mailto:5continents@francophonie.org)

● Intitulé « Le français au cœur des Amériques. Une langue en partage », le XIV<sup>e</sup> SEDIFRALE\*, congrès latino-américain des professeurs et chercheurs de français langue étrangère, se tiendra du 2 au 7 juillet 2006 à Asunción (Paraguay).

Renseignements auprès du service culturel de l'ambassade de France à Asunción :  
[caroline.natali@diplomatie.gouv.fr](mailto:caroline.natali@diplomatie.gouv.fr)  
[alfran.pedagogia@webmail.com.py](mailto:alfran.pedagogia@webmail.com.py)  
 Tél. : (595 21) 213 855 et (595 21) 213 840.

● Créée en 2001, l'association **EDILIC** (Éducation et diversité linguistique et culturelle) organise, du 5 au 7 juillet au Mans, son 1<sup>er</sup> congrès international. Il aura pour thème : « L'éveil aux langues : un outil pour le développement du plurilinguisme ».

Renseignements : <http://ala-edilic.univ-lemans.fr/>

● **France-Louisiane/Franco-Américanie** propose un voyage en Louisiane, du 28 avril au 9 mai 2006, et un voyage au Canada atlantique, Acadie-Québec, sur les traces de l'héritage français, du 26 juillet au 9 août 2006.

Renseignements : FLFA, 17 avenue Reille, 75014 Paris, [flfa@free.fr](mailto:flfa@free.fr)

**Françoise MERLE**

\* AIF : Agence intergouvernementale de la Francophonie

\* APFF : Association pour la promotion de la francophonie en Flandre

\* AUF : Agence universitaire de la Francophonie

\* CAVILAM : Centre d'approches vivantes des langues et des médias

\* CELF : Centre européen de langue française

\* DEFY : Développement de l'entraide francophone yvelinoise

\* OIF : Organisation internationale de la Francophonie

\* SEDIFRALE : Sesiones para Docentes e Investigadores de Francés Lengua Extranjera (Congrès pour les professeurs et chercheurs de français langue étrangère).

## L'intercompréhension des langues

Lire les journaux italiens, espagnols ou portugais, sans parler ces langues ? Comprendre les indications que vous donne un Espagnol à Madrid, renseigner un Italien à Paris, chacun parlant sa propre langue ? C'est possible avec l'intercompréhension de langues apparentées.

Dans cette méthode d'apprentissage des langues, l'effort de communication se concentre sur des compétences de réception de la langue étrangère (lire, écouter) et met entre parenthèses les compétences de production d'une langue étrangère (parler, écrire).

On pourrait ainsi résumer cette intercompréhension : « Je comprends la langue des autres, sans être en mesure de la parler. C'est pourquoi, quand j'échange avec eux, je leur parle ma langue et je comprends la leur. »

L'intercompréhension de langues apparentées est une pratique très ancienne, dont on trouve des témoignages tout au long de l'histoire des peuples. Les archives des échanges commerciaux et privés entre pays méditerranéens, par exemple, en livrent de fréquents témoignages. En Scandinavie, la relative proximité du danois, du suédois et du norvégien incite à l'intercompréhension et les élèves reçoivent – depuis près d'un siècle – une introduction aux deux autres langues scandinaves pendant leurs cours de langue maternelle.

Aujourd'hui sont proposées au public des méthodes pédagogiques qui lui permettront d'accéder rapidement à une compréhension de l'écrit de certaines langues européennes, puis en partie à une compréhension orale de ces mêmes langues. Il s'agit d'abord d'acquérir des compétences de lecture et d'écoute dans les langues proches de la sienne. Ensuite, un apprenant parlant une langue romane, après avoir acquis dans un premier temps la méthode de compréhension des autres langues romanes, pourra passer à l'apprentissage de la compréhension écrite, puis orale, de nouvelles familles de langues, comme les langues germaniques (allemand, anglais, néerlandais).

### **L'intercompréhension et le plurilinguisme européen**

L'intercompréhension est une méthode de communication qui illustre une approche nouvelle de la politique d'apprentissage des langues : elle permet

d'éviter le recours à une langue tierce entre deux personnes parlant des langues proches. Dans le contexte européen, cela est particulièrement important.

L'Union européenne est plurilingue, dans sa réalité quotidienne comme dans sa législation. Le recours à une seule langue de communication entre les différents peuples européens ferait peser un risque sur la capacité de l'Europe à faire vivre ensemble des cultures et des langues diverses.

Avec l'intercompréhension, les citoyens européens peuvent surmonter ce risque d'appauvrissement des échanges : elle installe entre eux un échange direct, plurilingue, respectueux de la forme de pensée de chaque interlocuteur. Elle est le signe d'une action concrète en faveur de la diversité culturelle et linguistique.

### **Les avantages de l'intercompréhension**

D'abord, l'efficacité dans la communication : en m'exprimant dans ma langue, je gagne avant tout de la finesse dans l'expression ; je n'ai en effet pas besoin de passer par une langue étrangère qui m'obligerait à reformuler ma pensée de manière simplifiée, voire simpliste. Mon interlocuteur a les mêmes avantages. Certes, l'échange oblige chacun à un effort de clarté, mais beaucoup plus facile à maîtriser que celui de produire un message hors de sa langue.

Ensuite, la rapidité d'apprentissage : puisque l'intercompréhension privilégie par définition le développement des compétences réceptives, quelques semaines permettent d'acquérir le bagage suffisant pour « s'intercomprendre » à l'écrit.

En prenant appui sur les langues que je connais le mieux, j'élargis mes connaissances linguistiques aux langues de la même famille. Mon apprentissage approfondi d'une langue me permet ainsi d'aborder la lecture et l'écoute des langues qui lui sont apparentées.

### **Les méthodes d'apprentissage**

Les méthodes pédagogiques d'intercompréhension des langues sont toutes relativement récentes ou en cours d'élaboration. Elles diffèrent, entre autres, par le public qu'elles visent (élèves, étudiants, professionnels en formation...), par le périmètre des langues qu'elles enseignent et par le support qu'elles utilisent : stages, réseaux en ligne, sites internet... Les équipes de chercheurs et de didacticiens s'attachent à développer deux domaines prometteurs : d'une part, l'extension de la compétence de lecture à la compétence d'écoute ; d'autre part, le passage, au moyen de la même méthodologie, à d'autres familles de langues que la seule famille de langues de l'apprenant.

## L'Europe et la France

La Commission européenne a présenté en novembre 2005 sa première communication dans le domaine du multilinguisme, pour lequel elle propose un nouveau cadre stratégique. Elle constate en particulier que « *l'Union européenne se fonde sur "l'unité dans la diversité" : diversité des cultures, des coutumes, des opinions et des langues. [...] C'est cette diversité qui fait de l'Europe ce qu'elle est : non pas un creuset dans lequel les différences se fondent, mais une maison commune qui glorifie la diversité et où nos nombreuses langues maternelles constituent une source de richesses et la voie vers une plus grande solidarité et une meilleure compréhension mutuelle.* »

C'est dans ce cadre que la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) participe aux projets et aux programmes destinés à garder au français sa place internationale et à offrir au public l'accès à un plurilinguisme que notre monde ouvert a rendu nécessaire.

Deux axes structurent cette approche :

- d'une part, la mise en place d'une politique renouvelée en faveur de la traduction, des métiers et des industries de la langue ;
- d'autre part, la promotion auprès du public des enjeux du plurilinguisme et de l'apprentissage des langues.

Dans ce dernier domaine, et suivant en cela les recommandations du Conseil supérieur de la langue française sur l'intercompréhension des langues, la DGLFLF soutient depuis l'origine les travaux universitaires dont la France est partenaire.

L'objectif est à présent triple : en général, faire connaître ces méthodes aux acteurs de la formation scolaire, universitaire et professionnelle ; ensuite, et pour cela, entraîner des formateurs à l'éveil aux langues et à l'intercompréhension, qui la diffuseront entre autres auprès des futurs enseignants ; enfin, puisque l'intercompréhension des langues est par essence internationale, associer au projet les autres pays européens, et nos voisins immédiats en particulier, pour coordonner les travaux de recherche et la diffusion d'un outil efficace en faveur de la diversité linguistique.\*

---

\* NDLR : Cet article est composé d'extraits du document distribué par la DGLFLF, à l'occasion de la table ronde intitulée « Une nouvelle approche du plurilinguisme en Europe : la méthode de l'intercompréhension », table ronde animée par le délégué général, Xavier North, le 19 janvier, à Expolangues.

## L'ACADÉMIE GARDIENNE DE LA LANGUE

### Les emplois recommandés ou déconseillés\*

**OPPORTUNITÉ** n. f. XIII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *opportunitas*, de même sens. Caractère de ce qui est opportun, de ce qui vient à propos. *L'opportunité d'une démarche, d'une décision. Discuter l'opportunité d'une mesure.* Absolt. *Avoir le sens de l'opportunité, ne pas hésiter sur la conduite à tenir, en toute situation. C'est à tort que ce terme est substitué à occasion dans tous ses emplois. Ainsi, on ne dira pas « Je me réjouis d'avoir l'opportunité de vous rencontrer », mais Je me réjouis d'avoir l'occasion de vous rencontrer.*

**OPPRESSER** v. tr. XII<sup>e</sup> siècle. Tiré du latin *oppressum*, supin de *opprimere*, « presser, comprimer ».

Peser sur la poitrine de manière à gêner la respiration, faire éprouver une sensation d'étouffement. *Ces lourds vêtements l'oppressaient. La chaleur l'oppressait.* Au participe passé, adjt. *Se sentir oppressé.*

Fig. Affecter douloureusement, tourmenter, accabler. *Être oppressé par le remords.*

**On ne doit pas employer le verbe *oppresser* à la place du verbe *opprimer* dans le domaine politique.**

**OPTIMISER** v. tr. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *to optimize*, « être optimiste », puis « faire (quelque chose) au mieux ».

Porter à son plus haut degré d'efficacité. *Optimiser l'organisation du travail dans une entreprise.*

**On préférera *améliorer, utiliser au mieux.***

**OPTION** n. f. XII<sup>e</sup> siècle. Emprunté du latin *optio*, « choix ».

Faculté de choisir entre plusieurs possibilités, entre plusieurs partis qui s'offrent concurremment ; l'acte par lequel s'exerce cette faculté ; ce qui fait l'objet d'un tel choix, ce à quoi on se détermine. *L'option entre deux offres, deux propositions. [...]*

Spécialt. DROIT. Faculté de se déterminer entre plusieurs situations juridiques, garantie par la loi ou réservée par contrat. [...] – COMMERCE. FINANCES. *Droit d'option* ou, ellipt., *option*, droit reconnu au bénéficiaire d'une promesse de vente, qui lui permet, durant une période déterminée, de se porter définitivement acquéreur aux conditions convenues (on parle dans ce cas de *levée d'option*) ou de renoncer. *Lever une option.* Spécialt. *Option négociable* ou, simplement, *option*, donnant le droit à un opérateur boursier, contre le paiement immédiat d'une prime, d'acheter ou de vendre à terme, à un prix donné, un certain nombre de titres. *Marché à options*, à la Bourse des valeurs, marché sur lequel sont négociées les options d'achat ou de vente des valeurs mobilières. *Stock-option*, option d'acquisition ou de souscription de ses propres actions qu'une entreprise offre dans des conditions avantageuses à ses cadres dirigeants ou à ses salariés en supplément de leur salaire (**on préférera *option sur titre***).

\* Extraits du fascicule ONGLIER à OUVRIR (26 décembre 2005) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>

## M O T S E N P É R I L

**FANFRELUCHE** n. f. de l'ancien français *fanfelue*, bas latin *famfaluca*, « bagatelle ».

1. Chose très petite, presque sans substance et qui se détruit très facilement.

« *Que les Épicuriens me répondent, vu qu'ils imaginent que tout se fait selon que les petites fanfreluches, qui volent en l'air semblables à menue poussière, se rencontrent à l'aventure...* » (Calvin.)

2. Ornement apparent, de peu de valeur et de peu de goût, de la toilette ou de l'ameublement.

« *Il y a aussi un rien de bêtise dans ces fanfreluches dont s'ornent les femmes en des attitudes provocantes.* » (J. Green.)

**FANFRELUCHER** v. Orner de fanfreluches.

« *Thérèse pouvait se voir, fanfreluchée, frisée au fer.* » (Giono.)

**FARRAGO** n. m. du latin *farrago*, « mélange de grains », de *far*, « blé ». Amas, mélange confus de choses disparates.

« *Il n'est si mince barbouilleur de papier qui, à l'apparition de son farrago, ne reçoive des lettres de félicitations.* » (Chateaubriand.)

**FI** interjection, exprime le blâme, le dédain, le mépris.

« *Ah ! Quel honteux transport ! fi ! tout cela n'est rien.* » (Molière.)

S'emploie aussi avec la préposition *de*.

« *Adieu donc ; fi du plaisir*

« *Que la crainte peut corrompre !* » (La Fontaine.)

**FILLAGE** n. m. dérivé de *fille*. État de fille, de femme non mariée.

« *... Ma destinée*

« *Ou de fillage ou d'hyménée.* » (La Fontaine.)

**FLUANT, ANTE** adj., du latin *fluere*, « couler ». Qui ne dure pas.

« *Le présent est un point invisible et fluant.* » (Diderot.)

**FOIN DE** loc. interjective marquant le mépris, le dégoût, remontant peut-être à l'expression *bailler foin en corne*, « duper » ; d'après la coutume de signaler un taureau méchant par une touffe de foin liée aux cornes.

« *Foin du loup et de sa race !* » (La Fontaine.)

« *Foin du plus parfait des mondes, si je n'en suis pas !* » (Diderot.)

**Jean TRIBOUILLARD**

## ACCEPTIONS ET MOTS NOUVEAUX\*

**MODÉRATEUR, -TRICE** (pour *moderator*) : Personne qui veille au respect de l'objet et du règlement des échanges de messages électroniques effectués dans un cadre organisé.

Note : **1.** Le modérateur veille notamment à éviter les arrosages publicitaires et les bombardements, ainsi que les propos qui pourraient constituer des infractions pénales.

**2.** Dans un fonctionnement en différé, comme pour certains forums ou listes de diffusion, le modérateur examine les articles ou messages reçus des participants et en accepte ou en refuse la diffusion. Dans un fonctionnement en direct, le modérateur agit par des avertissements et par exclusion des contrevenants.

**RIPER** (pour *rip* [to]) : Extraire directement d'un support enregistré des données numériques en vue de les reporter sur un autre support, sans recourir à la conversion analogique intermédiaire habituellement nécessaire.

**VER** (pour *worm*) : Logiciel malveillant indépendant qui se transmet d'ordinateur à ordinateur par l'internet ou tout autre réseau et perturbe le fonctionnement des systèmes concernés en s'exécutant à l'insu des utilisateurs.

Note : **1.** Contrairement au virus, le ver ne s'implante pas au sein d'un autre programme.

**2.** Les vers sont souvent conçus pour saturer les ressources disponibles ou allonger la durée des traitements. Ils peuvent aussi détruire les données d'un ordinateur, perturber le fonctionnement du réseau ou transférer frauduleusement des informations. Un ver peut produire des effets soit immédiatement soit de manière différée (à une date donnée, lors de la survenue d'un évènement ou par déclenchement d'une bombe programmée).

**3.** Bien qu'ils s'en distinguent, les vers sont parfois appelés « virus ».

**VIRUS** (pour *virus*) : Logiciel malveillant, généralement de petite taille, qui se transmet par les réseaux ou les supports d'information amovibles, s'implante au sein des programmes en les parasitant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté ou quand survient un évènement donné.

---

\* Extraits de « Vocabulaire de l'internet », adopté par la Commission générale de terminologie, et publié au *Journal officiel*, le 20 mai 2005, consultable sur CRITER, base de données terminologiques de la Délégation générale à la langue française : [www.culture.gouv.fr/culture/dglf/](http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/)  
Nouvelles listes : « Vocabulaire des sciences humaines » (18 décembre 2005) ; « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales » (31 décembre 2005).

# SEL ! MON MARAIS !

*Ce sujet, un peu insolite dans DLF, s'inscrit dans le recensement des termes de métiers comme dans l'attention aux parlers régionaux, avec des articulations géographiques et historiques de la civilisation française et, plus largement, européenne.*

Les marais salants sont de précieux témoins de la civilisation depuis l'époque néolithique.

Pour obtenir du sel, il faut éliminer l'eau soit par chauffage – c'est la production du sel **ignigène** –, soit par l'évaporation que permettent la température estivale et le vent qui renouvelle l'air.

Vers 800 avant J.-C., en Bretagne, on creusait des bassins-réservoirs d'eau de mer et on chauffait cette eau dans des godets de terre cuite disposés au-dessus de foyers (industrie dérivée de la tuilerie). Le passage de cette technique celtique à la seconde, qui exploite l'énergie solaire, correspond partiellement à l'implantation romaine en Bretagne méridionale.

Les marais salants ressortissent à cette seconde méthode, réclamant des situations géographiques particulières : hauteur du rivage et gisements d'argile, doublement importants pour la construction de murets, digues et plates-formes, et les échanges thermiques indispensables pendant les journées chaudes.

De rares et précieux documents (Cartulaire de Redon, 857) relatent le fonctionnement des salines dans la région guérandaise, avant le IX<sup>e</sup> siècle. Trois noms (*Salina Barnahardisca*, en Guérande, *salines Beril* et *Francaïlun*, en Batz) suggèrent l'existence d'une population germanique, franque ou saxonne, antérieurement installée.

Dans un marais salant coexistent deux formes géométriques : des espaces ovalaires et des figures rectangulaires strictes.

## Des vasières aux œillets

Le principe directeur est de faire cheminer l'eau en faible épaisseur par différents espaces jusqu'aux bassins terminaux ultimes, les **œillets**, de 11 mètres sur 7, où cristallise le **gros sel**, qui se dépose sur le fond du bassin. La concentration se poursuit et du sel cristallise à fleur d'eau : la **fleur de sel**.

Comment progresse l'eau ? Apportée, au moment des grandes marées d'équinoxe par les **étiers**, à un niveau supérieur de la **saline**, elle emplit les **vasières**. L'eau passe dans le **cobier** par des **cuys**, amenées d'eau canalisées par de gros tuyaux, pour irriguer l'ensemble des compartiments. Cette eau progressera selon le trajet à chicanes des **fards** (ou **fares**), la menant aux **adernes**, qui alimentent finalement les œillets. Interviennent des fontaines et des trappes munies d'ardoises.

\* \* \*

Une brève initiation au vocabulaire des marais prépare à leur visite.

**Saliculture** : pratique de production du sel.

**Saline** : unité d'exploitation salicole.

**Paludier** : concessionnaire ou colon d'un palud ou vasière littorale, entrepreneur de marais salant (de *palus*, *paludis* : 1) « marais », 2) « étang », 3) « ensemble de plantes dans un endroit aquatique »). En breton vannetais, *paluder* (1744) ; en breton ancien, *baluderion*.

**Saunier** : synonyme de *paludier*, du pays de Retz à la Méditerranée (en portugais, *salineiro* ; espagnol, *salinero* ; italien, *salinaro*).

**Salignon** : sel en pain obtenu à partir d'une saumure, il a pu servir jadis, en particulier, comme objet de troc et d'offrande (lat. pop. *salinio*).

**Traict** : étendue argilo-sableuse reliant la mer aux salines (ex. : le traict du Croisic et celui de Mesquer).

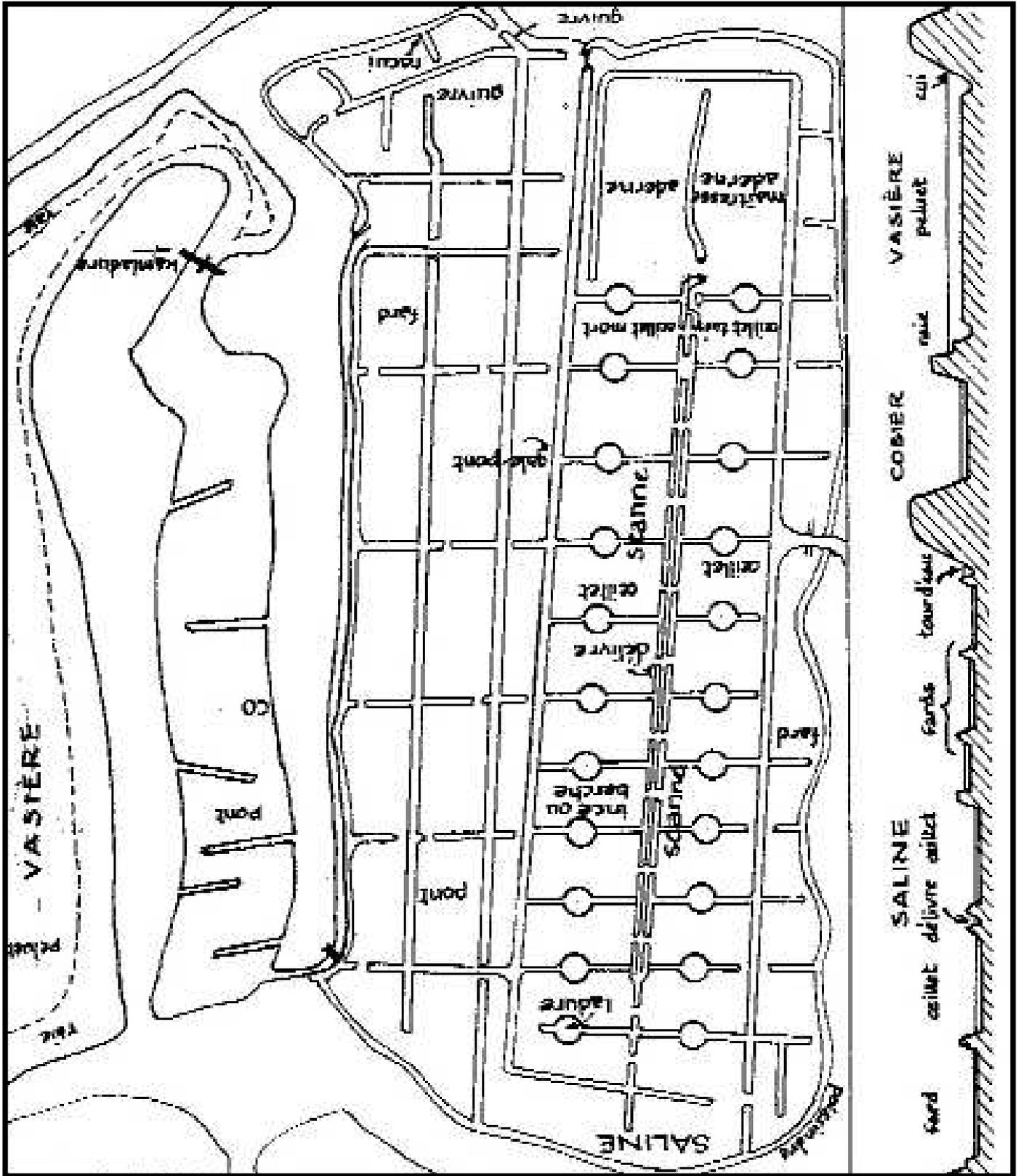
**Trémet** : aire de stockage temporaire et privative d'une saline ou d'un groupe d'œillets, du latin *trimodium*, « vase d'une capacité de trois boisseaux » (*modius* signifiant « boisseau »).

**Étier** : large canal (*ster* en breton de Batz). L'étier du Pouliguen sépare cette commune de La Baule.

**Vasière** : premier bassin de mise en réserve de l'eau et de décantation (étendue parfois de plusieurs hectares). Dans l'île d'Oléron et à Figueira da Foz, au Portugal, on a *vasa* (du germanique *waso*, d'où *vase* et *gazon*). Au centre de la vasière, le **peluet** est un plateau glaiseux, depuis *pelu* (poilu), spécialement appliqué à la surface défrichée d'une vasière.

**Baule** : terme gaulois passant au bas-latin *balua*, pour une grande dépression circulaire retenant l'eau dans un pré ou un champ, ou encore sur le rivage à basse mer.

**Cobier**, innovation du XVIII<sup>e</sup> siècle pour le deuxième bassin de la saline, servant encore à la décantation et déjà à l'échauffement de l'eau.



**Fard** : bassin rectangulaire peu profond, que l'eau traverse suivant un cheminement compliqué par des chicanes en murets d'argile. L'origine serait l'occitan *barde*, « boue, terrain mouillé, bord argileux » d'un cours d'eau (depuis *bardum*, « limon », en bas-latin d'origine gauloise). En Provence, *arde* est une petite levée de terre des marais salants. Les fards sont la première partie de la saline proprement dite.

**Moré** : dispositif d'amenée de l'eau des vasières. Le mot viendrait de *morari*, *morer* en ancien français, « demeurer, séjourner » ; le **moreyeur** était le paludier chargé de la garde de la vasière.

**Aderne** : réservoir de chauffe, de forme rectangulaire, qui alimente quotidiennement les œillets en saumure, par un passage, le **délivre**. *Aderne* est employé dans les salines continentales de Lorraine et de Franche-Comté.

**Œillet** : Littré le définit comme une « surface de terrain aplanie et préparée pour faire évaporer l'eau de mer ». L'origine serait-elle en rapport avec la couleur de l'œillet des sables, couleur due à la mortification de l'algue *Dunaniella*, lors de la concentration finale de la saumure, avec libération d'un pigment rouge ? N'est-ce pas plutôt la transposition du breton *lagad-helen* : où *helen* signifie « sel » et *lagad* est à la fois « bassin » et « œil », « point de jaillissement d'une source », dans les langues d'oc et en gallois. Le fond de l'œillet est regardé par les vieux paludiers comme la **mère**. On considérait autrefois que c'était cette argile qui produisait le sel, d'où ces notions de production par une mère, de jaillissement. *Le sel a un œil* signifie qu'il « a la couleur du sol ». Au centre de l'œillet, la **ladure** est un espace plan, lisse, à contour circulaire, sur lequel le sel récolté à l'aide d'un râteau sans dents – la **lasse** ou **las**, sorte de grande raclette – est rassemblé en tas coniques – les **mulons** –, pour sécher au soleil.

Les différents bassins sont séparés par des petites levées en argile, les **ponts**. Dès la fin du Moyen Âge et jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, **scanne** fait partie du parler habituel des paludiers et des notaires pour désigner une rangée d'œillets dans une **lotie**, mot lié à *lot*, *lotissement*. *Scanne* désigne tantôt une « unité de découpage agraire rectangulaire », tantôt une « limite de parcelle ». La **scannation** est un mode de division de l'espace exploitable.

**Terme** : butte de terre isolée dans une saline ou une vasière – du latin *terminem*, accusatif de *termen* : « borne ». C'est un territoire inculte

délimité et affecté à un usage individuel ou communautaire. Un autre dérivé, *tertre*, a connu plus de succès.

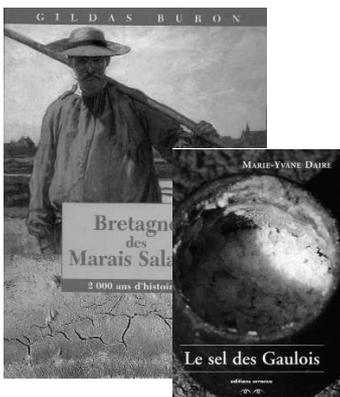
**Guivre** : canal rectiligne alimentant les œillets, en synonymie de *délivre*.

**Ince** : ouverture dans un œillet, passage permettant à l'eau de circuler dans les fards (*ince de fard*). Du latin : *inciso*, « couper ».

**Cui** pour ce tuyau, probablement du bas-latin *caudicem*, accusatif de *caudix* : « tronc d'arbre » – entre Salins et Arc-et-Senans, sur plus de dix kilomètres, l'eau salée était conduite dans des troncs de sapin évidés.

L'histoire des institutions juridiques et fiscales de l'Empire romain éclaire le lien entre les marais de la région de Guérande et ceux du nord-est de l'Italie.<sup>1</sup>

Pierre DELAVEAU



### Remarque

Deux ouvrages consultés : *Bretagne des marais salants. 2 000 ans d'histoire*, de Gildas Buron (Skol Vreizh, 2001, 176 p., 33,54 €) et *Le sel des Gaulois*, de Marie-Yvane Daire (Éditions Errance, 2003, 152 p., 23 €), ainsi qu'un article du *Bulletin de la Société de l'Ouest* (1999).

1. En Bretagne méridionale, on a *capitellus* ; *covober*, cobier ; *pladure* – ladure ; moré ; scanne. Et sur l'Adriatique, on connaît : *capetino* – *cavedino* ; *corbolo* – *corbulum* ; *piadura* ; *morario* ; *scamino*.

NDLR : À l'Académie nationale de médecine, le professeur Pierre Delaveau vient d'être élu président de la commission XVII : « Langue française. Langage médical. Dictionnaire. »

La date d'échéance de votre abonnement  
est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.  
Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons,  
de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

## *Train, en train, entrain...* <sup>1</sup>

Les langues sont en permanente évolution. Cela peut se manifester dans des domaines comme la morphologie, le lexique, la syntaxe et la phonologie. Ce changement perpétuel résulte de l'évolution des besoins communicatifs, qui sont en rapport direct avec l'évolution sociale, intellectuelle et économique d'un pays.

Prenons l'exemple du développement lexical du français : de nouveaux mots et de nouvelles constructions syntaxiques voient le jour parallèlement à d'anciens tours qui perdent progressivement de leur fréquence au point de tomber parfois en désuétude.

Il suffit de comparer le sens de *être en train de* dans « *Je suis tellement en train de suer que je sue toujours* » (Mme de Sévigné) et dans *Il est en train de dessiner un bateau* pour se rendre compte de l'évolution sémantique de cette locution. Dans la première phrase, *être en train de suer* signifie « être en disposition de suer », alors que dans la seconde phrase *être en train de* exprime le déroulement de l'action en cours, « dessiner un bateau ».

Le nom *train* est formé à partir du verbe *traîner* (1131), issu du latin populaire *tragnare*, lui-même dérivé du type assez rare *tragere*, forme altérée de *trahere* « tirer », qui a donné *traire*.

*Train* désigne d'abord (1160) un ensemble de choses, et dans les chansons de geste, de cadavres dont la terre est jonchée ; cette valeur est propre à l'ancien français. Ses autres sens anciens, « convoi de bêtes voyageant ensemble » (1190), « file de bêtes de somme voyageant ensemble avec le personnel de service » (1240), et « ensemble de domestiques, de chevaux, de voitures accompagnant une personne » (1240), comme dans *un train de mulets portant des vivres*, qui ne sont plus usités, ont donné naissance à plusieurs sens nouveaux en mettant l'accent sur l'idée de file, de suite en mouvement : « allure, mouvement » du cheval ou d'une

---

1. Ouvrages consultés : *Trésor de la langue française* ; *Dictionnaire historique de la langue française* ; *Le Grand Robert de la langue française* ; *Dictionnaire de l'Académie française* ; *Grand Larousse de la langue française en sept volumes* ; *Littré, Dictionnaire de la langue française*.

monture : *chevaux qui accélèrent leur train* (XV<sup>e</sup> siècle) ; « manière d'aller, marche des choses » : « *Voilà le train du monde* » (Montaigne, 1580).

Vers le début du XIX<sup>e</sup> siècle, une extension concrète de l'idée de « suite, convoi, file » a engendré le sens de « suite de voitures ou de wagons attelés les uns aux autres et traînés sur des rails par une locomotive ou une locomotrice » (1829) : *train de chariots*, puis par métonymie celui de « voyageurs d'un train » (1837) : *train de voyageurs*. Les expressions *prendre le train*, *manquer le train* viennent de ce sens. Et le sigle TGV désigne *train à grande vitesse*.



En 1636, *train* combiné au verbe *être* et à la préposition *en* forme la locution prépositive *être en train* signifiant « en mouvement, en action, en humeur d'agir, ou en bonne disposition physique ». On rencontre *être en train* ou *en train*<sup>2</sup> dans des phrases dont le sujet est une personne : *Elle n'est pas en train en ce moment.* « *Il entra au café suisse en se disant qu'un apéritif ou deux le mettraient en train.* » (Simenon.) « *Personne ne se sentait en train, ni les maîtres, ni les élèves.* » (Daudet.) C'est probablement l'expression *mettre quelqu'un en train* (le disposer à s'amuser, l'inciter à la gaieté) qui donne naissance au substantif *boute-en-train* (personne qui sait mettre en gaieté une assemblée).

Dans des phrases dont le sujet est une chose, *être en train* veut dire « être en voie d'exécution, être commencé » : *Deux parties de billard étaient en*

2. Il convient de distinguer *en train* en deux mots et *entraîn* en un mot. Ce dernier est un nom masculin (1817), dérivé probablement du verbe *entraîner* (1155), lui-même issu du verbe *traîner*, préfixé par *en-*. Le mot *entraîn* peut être utilisé avec l'article partitif : *Il a de l'entraîn*, ou avec l'adjectif possessif : *Il a retrouvé son entraî*. On le voit aussi précédé d'une préposition comme *de*, *avec*, *sans* : *Une soirée pleine d'entraîn. Je l'ai toujours vu travailler avec entraî. Il discute sans entraî.*

*train*. « *Ma plume n'était pas en train, j'ai tout planté là.* » (Mme de Sévigné.) Le sujet de la dernière phrase (*ma plume*) est certes un objet, mais celui-ci s'identifie à la personne qui le manie, alors à court d'inspiration.

On citera aussi les expressions *mettre quelque chose en train* ou *mise en train de quelque chose* comme dans *mise en train d'une affaire, d'une production* qui indique les travaux de préparation qui la mettent en marche et précèdent la période de plein rendement. Précisons que *en train* peut être utilisé sans les verbes *être* et *mettre* : « *Je voulais rentrer au plus tôt pour en finir avec le texte de la semaine en train.* » (Michel Butor.)

On note que Gougenheim (*Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Nizet, 1929) souligne la lente reconnaissance de *être en train de + infinitif* par le dictionnaire de l'Académie, qui, dans sa première version (1694), ne connaît pas son usage moderne. Il faut attendre jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que cette locution soit interprétée comme traduisant le déroulement d'une action en cours. L'auteur signale que dans le parler des Canadiens français, *être en train de + infinitif* peut signifier « être occupé à » : *La maman est en train de coucher ses enfants. Elle est en train de coudre.*



Aujourd'hui, la locution *être en train de* n'est compatible qu'avec un infinitif (*Je suis en train de travailler*), elle est incompatible avec un complément nominal (on ne dit pas : « *Je suis en train de travaux* ou *de travail* »). Or, cette locution acceptait autrefois un complément nominal : *être en train de confiance, d'énergie, d'optimisme*. « *Puisque je suis en train de soleils couchants, de crépuscules et de clairs de lune, il faut que je vous raconte ma soirée d'avant-hier.* » (Hugo, 1842.) Cependant, dans cette phrase, l'expression *être en train de + substantif* n'a pas le sens qu'on lui connaît de nos jours, elle garde le sens ancien « être dans une disposition de ».

En général, on peut recourir à *être en train de + infinitif* dans les situations suivantes : *Il est en train de travailler. Il est en train d'écrire une lettre à ses parents.* En revanche, il n'est possible de dire ni *Il est en train d'être intelligent*, ni *Il est en train d'aimer sa fiancée*. Toutefois, une phrase comme *Il faut toujours que tu sois en train d'aimer (de penser)* est envisageable.

Jean-Jacques Franckel (*Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz, 1989) souligne les affinités de *être en train de + infinitif* avec les emplois de type rejet, prise de position négative, inadvertance : *Il est en train de lire de travers. Il est en train de danser comme un sabot. Il est en train de mettre sa culotte à l'envers. Il est en train de se planter*, ce qui ne semble pas vraiment le cas dans une prise de position positive : *Il est en train de bien lire. Il est en train de bien danser. Il est en train de mettre sa culotte à l'endroit.*

Ainsi on dira *Ne sois pas toujours en train de râler* (gueuler, grogner, hurler, se plaindre), et non *Ne sois pas en train de dire gentiment*, ni *Sois en train de dire gentiment*.

L'évolution du mot *train* est active et n'a rien du *train-train* quotidien !

**Danh Thành DO-HURINVILLE**

---

# I n f r a n g i b l e

Le terme est certes littéraire et ressortit au langage soutenu. Sémantiquement négatif, il signifie « incassable ». Est infrangible ce qui est dur, ferme, résistant, solide. Mais si l'on dit couramment que, par exemple, tel verre est incassable, on dira plutôt que l'amitié entre deux êtres est infrangible. L'antonyme est *fragile*.

L'origine est le verbe latin *frangere*, « briser, rompre, mettre en pièces », précédé de l'adverbe négatif *in*.

Cicéron écrivait « *frangere fidem* » pour « manquer à sa parole ». C'est de cette racine que vient l'ancien français *fraindre* et, par chiasme consonantique (f < > b), l'allemand *brechen* et l'anglais *break*.



**Bernie de TOURS**

# Parenté par alliance

Question intéressante que celle que m'a récemment posée l'un de mes proches afin de connaître le sens de l'adjectif **beau**, entrant dans la composition des noms de parenté acquise.

Voici ma réponse, partiellement empruntée à Littré :

« *Beau-fils* : *beau*, précise le lexicographe, est ici un terme d'affection qui, se disant très souvent dans le Moyen Âge quand on s'adressait aux personnes qu'on aimait, *bele suer, bele amie, biaux dous fils, etc.* s'est attaché, dans la langue nouvelle, aux termes de parenté par alliance [...]. Saint Louis disait à son fils : "Biau filz, la première chose que je t'enseigne, c'est que tu mettes ton cuer en amer Dieu." (Joinville.) »

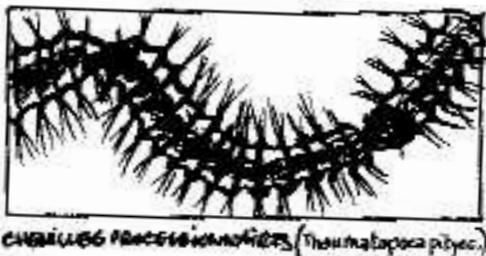
Retenons donc qu'au nombre de ses acceptions, *beau* offrait à l'origine un sens hypocoristique<sup>1</sup> qui s'est par la suite flétri au point de ne plus désigner, de nos jours, dans la composition d'une famille, qu'un allié, que l'humoriste va jusqu'à affubler, sans aménité, de l'expression « pièce rapportée ».

**Jean TRIBOUILLARD**

---

1. On appelle *hypocoristique* un mot traduisant une affection tendre. Les hypocoristiques sont le plus souvent des appellatifs comme *frérot, mon chou, fifille, etc.*

## La chenille et la chienne



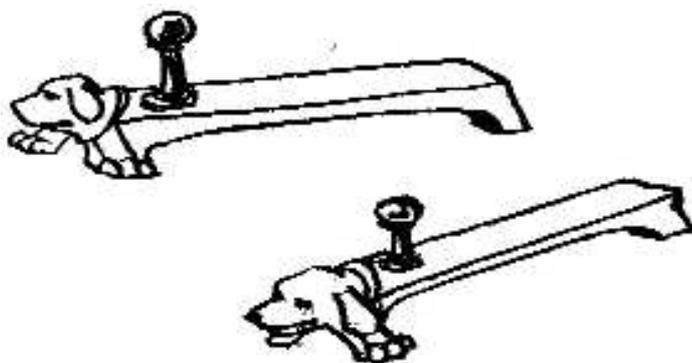
À l'approche du printemps, les Aquitains sont confrontés au problème annuel et habituel de l'arrivée d'une chenille, la célèbre processionnaire du pin, répondant au doux nom de *Thaumetopoea pityocampa* (mots grecs que l'on peut traduire par : « chenille du pin qui a l'art de faire des tours d'adresse »). Son nom commun, le même que celui de ses congénères, vient du latin *canicula*, « petite chienne », en raison de la ressemblance de sa tête avec celle de cet animal. Le latin *canicula* désignait aussi une étoile, Sirius, de la

constellation du Chien. Or, pendant un mois (du 24 juillet au 23 août environ), cette étoile et le soleil se lèvent et se couchent en même temps ; cette période, la plus chaude de l'année, a ainsi été nommée **canicule**. En vieux français, la chienne s'appelait *cagne* et avait un sens péjoratif. Elle tirait son nom du provençal *canha*, qui le tirait lui-même du latin *canis*, « chien ». À cause de son sens péjoratif, ses dérivés le sont aussi. C'est ainsi que l'on connaît **cagnard**, « paresseux, indolent » ; **cagnard**, comme substantif masculin, désigne, en Provence, un lieu ensoleillé où l'on aime bien **s'acagnarder**, autrement dit « paresser ». On a encore **cagneux**, « qui a les genoux tournés en dedans », comme un mauvais chien.

Est-ce à dire que les khâgneux, élèves de khâgne, avaient une mauvaise constitution ? Peut-être ! En effet, on prétend que ce nom leur viendrait du fait que l'on demandait aux élèves des disciplines littéraires une constitution physique moins parfaite que celle que l'on demandait aux élèves des disciplines militaires. Quant à la graphie, pseudo-grecque, elle aurait été choisie par les khâgneux eux-mêmes pour marquer leur appartenance au milieu littéraire.

Le provençal avait un dérivé, **cagnotto**, qui désignait un récipient ressemblant à une tête de chien et qui nous a fourni **cagnotte**, genre de tirelire ayant la même ressemblance. Pas loin de là, l'italien avait le mot **canaglia**, « troupe de chiens », qui nous a donné **canaille**, avec le sens que l'on sait, et qui a éliminé le vieux français *chiennaille*. Citons encore : le **chenil** est l'abri du chien ; le **chenet** était décoré d'une tête de chien ; la **canine** est une dent pointue particulièrement développée chez le chien.

Le diminutif latin **catellus**, « petit chien », en passant par *chael* puis *chiaux*, nous a donné **chiot**. Le **canari** n'a, semble-t-il, rien à voir avec le chien, et pourtant... Bien sûr, son nom vient des îles Canaries par l'intermédiaire de l'espagnol *canario*. Mais Pline prétend que les Canaries tiennent leur nom de la présence de grands chiens !

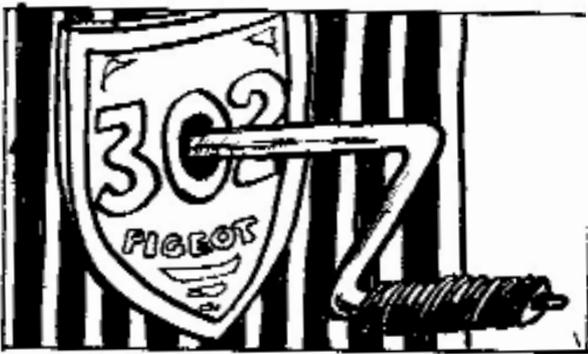


**Philippe LASSERRE**  
Section de Bordeaux

# E n v o i t u r e !

S'il est vrai que l'on ne châtie bien que ce que l'on aime, rien ne nous est plus cher que notre voiture ! En témoigne ici la liste, rien moins qu'exhaustive, des sobriquets peu flatteurs dont elle s'est vu affubler depuis sa naissance...

**Bagnole.** Celui-là n'a pas attendu l'avènement de l'automobile pour désigner dès 1840, en Normandie et dans les Ardennes, une mauvaise voiture. Il a vraisemblablement pour origine le terme *banne*, « tombereau ».



**Chignole.** S'il rime avec le précédent, lequel avait subi l'influence de *carriole*, ce mot-ci ne semble pas devoir être affecté de la même nuance péjorative. Issu du bas latin *ciconiola*, « petite cigogne », avec le cou de laquelle on pouvait relever une similitude de forme, il s'est d'abord appliqué à une manivelle, puis, par métonymie, à la voiture qu'elle faisait tourner ! Il ne serait pas surprenant que ladite chignole fût, à son tour, à l'origine de *chiotte*, autre terme argotique pour désigner une automobile...

**Guimbarde.** Au XVII<sup>e</sup> siècle, il s'est agi d'une danse. Ce n'est qu'une centaine d'années plus tard que le terme a été utilisé pour un long chariot couvert parce que, précise Alain Rey, les cahots donnaient l'impression que la voiture dansait.

**Tacot.** Avant de se spécialiser, au début du siècle dernier, dans la désignation d'un véhicule automobile de type ancien, l'intéressé, lui-même dérivé de l'onomatopée *tac*, renvoyait à l'outil qui mettait en mouvement la manette d'un métier à tisser.

Et il faudrait aussi évoquer (car encore une fois la liste n'est pas close) : *bahut*, *bousine*, *cabrouet*, *caisse*, *charrette fumante*, *guinde*, *hotte*, *mannequin*, *poubelle roulante*, *taxi*, *tinette*, *tire*, *traîneau*, *trottinette*, *veau*, sans oublier *tas de ferraille* !

**Bruno DEWAELE**

# Des pluriels bien singuliers

Nous sommes habitués depuis longtemps aux fautes d'accord des nombres entendues sur nos ondes ou à la télévision. Il paraît simple de mettre un *s* à la fin d'un mot pour obtenir le pluriel, ou de le retirer pour retrouver le singulier. Mais ce n'est pas toujours aussi facile. Sans revenir sur le célèbre « un ail, des aulx », considérons les exemples suivants.

## Touareg

Au sujet du père de Foucauld, on parle beaucoup des *Touareg*, avec un *s* bien entendu, alors que le mot est un pluriel, dont le singulier est *Targui*.

## Confetti

Ces petits ronds de papier de couleur sont assimilés à la fête. Bien entendu, on a toujours une poignée de confettis dans la main, pas seulement un. Là, il faudrait dire « un confetto », mais l'usage fait dire *un confetti*.

## Concerto

Il est passé dans les mœurs depuis des décennies de dire *des concertos*. Cependant, dans ma jeunesse, il était de bon ton de dire « des concerti » pour ne pas passer pour un béotien.

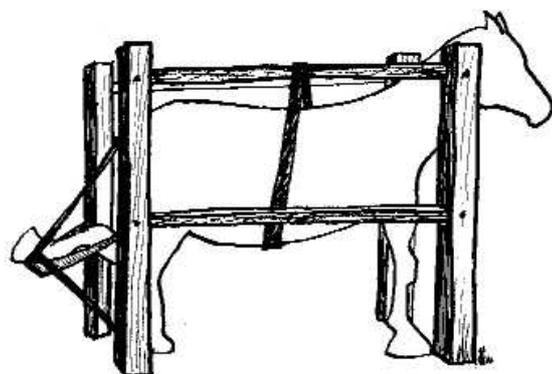
## Travails

Il y a une cinquantaine d'années, on entendait parler d'une église Notre-Dame des Travails. Cela paraissait anormal et un clergé ignorant a admis qu'il fallait l'appeler Notre-Dame du Travail.

Or, un travail est une sorte d'échafaudage, servant à ferrer les chevaux. Il était constitué de quatre solides poteaux verticaux, reliés par des traverses. L'animal était maintenu à l'intérieur par des sangles. L'origine du mot vient du latin *tripalium*, car les Romains ne devaient utiliser que trois pals (pieux) pour soigner leurs chevaux.

Avec la disparition du cheval comme animal utilitaire, le terrain où se trouvaient ces travaux a été certainement abandonné, permettant là la construction d'une église.

Je suis sûr que ma petite liste n'est pas exhaustive et que l'on pourra encore trouver bien des exemples.



Jean-Claude TAFUREAU

# É t e r n e l   f é m i n i n

À partir du 8 décembre et pendant plusieurs semaines, Le Figaro littéraire a ouvert ses colonnes au débat sur la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres. Nous remercions Claude Duneton de nous avoir autorisés à reproduire « Le plaisir des mots » qu'il a consacré à ce sujet le 19 janvier.

LES ESPRITS se sont échauffés, juste avant la fin de l'année, dans le bouillonnement créé par la féminisation de la langue. Plusieurs lecteurs de cette chronique se sont étonnés que je ne misse pas mon grain de sel dans ce potage... À dire le vrai, très simplement, j'ai évité d'entrer dans le vif du sujet parce que je ne parviens pas à me fixer une opinion nette, claire et définitive sur l'ensemble de la question. Peut-être parce que je porte un prénom épicène (pour dire les choses joliment), et que l'on s'adresse à moi tantôt par un « chère madame », et tantôt par un « cher monsieur », je suis particulièrement sensible à ce débat entre le masculin et le féminin.

Il est certain que la difficulté principale vient de la féminisation des titres et des fonctions officielles – les autres métiers dépendent davantage, il me semble, du goût de chacun. Prenons le docteur, parce qu'il est le plus universel et le plus exemplaire ; la féminisation d'*amiral* n'empêche personne de dormir, mais le docteur, tout de même !... Avec le docteur nous touchons quelque chose de vital, n'est-ce pas, pour une raison éminente et triviale qui se résume ainsi : « L'essentiel, c'est d'avoir la santé ! »

Les hasards de la vie font que je suis entouré de médecins, hommes et femmes – on ne peut pas dire de « médecines » uniquement parce que le mot est déjà pris par « *l'art du médecin* » ; voilà d'ailleurs un point crucial qui n'est pas suffisamment noté : l'indisponibilité de certains féminins déjà fixés par des siècles de parlure. Nous raisonnons trop comme si la langue pouvait changer ses habitudes sur un signe impérieux de l'autorité du moment. Non : elle a ses servitudes, Maître Chose ne peut pas devenir Maîtresse Machin-Dubois, notaire, tout simplement parce que *maîtresse* a déjà fait son lit comme on dit, dans un autre couvent ! (Ah les métaphores !)... Nous sommes donc obligés de traiter Madame Machin-Dubois, si elle est notaire, de *Maître* – ou de *chère amie*, de *ma vieille*, de *vieux chameau* peut-être, mais de « maîtresse » point.

Certes, le docteur a donné la *doctoresse*, oui mais dans la langue populaire seulement, strictement dans la fonction soignante, essentiellement à l'hôpital : « *Quand la doctoresse passera j'y demanderai un cachet pour dormir* »... Les

femmes médecins (oui, voilà) de mon entourage n'aiment pas du tout être appelées « doctresses » – elles ne mettront pas ce mot sur leur plaque ; elles ont raison, ce n'est pas leur titre universitaire. Leur titre, c'est *docteur*. Et pourquoi irait-on chercher *docteur* ? Est-ce un autre titre ? La médecine liée au sexe ?... Le diplôme devrait-il porter la marque de la femme ou de l'homme récipiendaire ? – Oh ! ça ne vaut pas le diable comme idée. Pas égalitaire pour un centime... Et si par extraordinaire le médecin change de sexe en cours de carrière ? – Ben dame ! Il a le droit ! – Devra-t-il(elle) repasser ses examens ? Ou obtiendront-ils une équivalence ?...

Mes doutes, en définitive, viennent du systématisme, parce que je suis hostile à tous les régimes totalitaires. Car je ne trouve pas mauvais que l'on parle d'une *contrôleuse*, dans le bus par exemple, ou dans le train. Cela se voit à son corsage généralement et à ce qu'elle ne porte pas de moustache. En revanche une *contrôlette* ne ferait pas sérieux, et une *contrôlatrice* beaucoup trop pompeux – quelque peu vachard aussi... Oui, toutes les langues ont leurs coquetteries, et je ne vois pas pourquoi on imposerait quelque chose qui n'est pas joli. L'une de mes nièces voulait être *pompière* lorsqu'elle était petite – elle y tenait, au mot aussi. Elle est entrée, depuis, à l'École normale supérieure ; elle sera *chercheuse* plutôt – mais pas comme la *Chercheuse d'esprit* de Favart, sous Louis XV. Elle occupera une fonction de *chercheur au CNRS*. Et puis quoi ? Qu'est-ce que cela gêne ?... Elle peut bien être chercheuse en étant payée comme chercheur ! Savez-vous que la première *sculpteuse* française, Marianne Collot, disciple de Falconet, était appelée « sculpteuse », ès qualités dès 1765 ! Pourquoi, à l'inverse, cette jeune fille prodige qui travaillait le marbre, devrait-elle aujourd'hui devenir *sculpteur* ?

Je n'en finis pas de m'interroger. L'usage nous aura tous à l'usure... Cependant, je partage entièrement l'indignation de Maurice Druon face aux décrets gouvernementaux : il paraît scandaleux qu'un gouvernement aille publier des listes de mots ayant force de loi. Le rôle de l'État est de protéger les langues nationales au même titre que les citoyens ou le territoire, mais qu'il impose ses façons de dire dépasse dangereusement ses attributions. Il ne manquerait plus que le gouvernement décidât que je dois m'appeler Claudine !

**Claude DUNETON**

---

NDLR : Claude Duneton vient de publier *Loin des forêts rouges* (Denoël, « Romans français » 103 p. 13 €) et *Au plaisir des jouets* (Hoebeke, « ILLUSTRAT/ARTS », 157 p., 53 €).

# *c + -able ou qu + -able ?*

Il faut savoir quand écrire *c* ou *qu* dans les adjectifs formés avec le suffixe *-able*.

## *QU DEVANT -ABLE*

- Les adjectifs dérivés de verbes dont le radical se termine par *qu* maintiennent *qu* devant *-able* lorsque la famille de mots ne comprend pas de nom en *-ation*.

*attaquer* → *attaquable*.

(Il n'y a pas de nom en *-ation* formé sur *attaquer*)

*manquer* → *immanquable*

(Il n'y a pas de nom en *-ation* formé sur *manquer*)

- On écrit toutefois *praticable* et *hypothécable* avec *c* bien qu'il n'existe pas de dérivé en *-ation*.

### ❓ *QUI L'ÊT CRU*

Dans *La Mise à mort*, Louis Aragon recourt à un néologisme : le verbe « trifurquer » « [...] là où trifurque la route dans les champs [...] »), manifestement forgé par l'écrivain sur le modèle de *bifurquer*. La signification ne peut être que « se diviser en trois ». La famille de *bifurquer* comprenant le nom *bifurcation*, il serait logique d'imaginer un substantif « trifurcation ». Dans ce cas, alors, la graphie de l'hypothétique adjectif devrait être « trifurcable » : « Attention ! Dans cette région, tous les chemins sont trifurcables ! Il faut bien regarder la carte ! »

## C DEVANT -ABLE

- Les adjectifs dérivés de verbes dont le radical se termine par *qu* s'écrivent avec *c* devant *-able* lorsque la famille de mots comprend un nom en *-ation* (qui s'écrit alors *-cation*).

*appliquer* → *applicable* (*application*)

*évoquer* → *évocable* (*évocation*)

- On écrit toujours *c* devant le suffixe *-able*, lorsque l'adjectif n'est pas dérivé d'un verbe se terminant par *-quer*.

*sécable*, *implacable*

- L'adjectif *bancable* peut s'écrire également *banquable*.

- **Les contraires des adjectifs en *-able* conservent le *c* ou le *qu*.**

*attaquable* → *inattaquable*

*applicable* → *inapplicable*

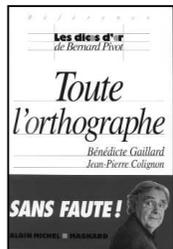
- **Ces principes sont également valables pour savoir si on écrit *c* ou *qu* devant le suffixe *-ant***

*fabriquer* → *fabricant* (*fabrication*) ; *attaquer* → *attaquant*

**SITÔT LU**

*sitôt su*

!



NDLR : Nous remercions notre administrateur Jean-Pierre Colignon et les éditions Magnard de nous avoir autorisés à reproduire cette page de *Toute l'orthographe* (Albin Michel - Magnard, « Les Dicos d'or » 2005, 220 p., 9,90 €), ouvrage qu'il a publié en collaboration avec Bénédicte Gaillard (voir *DLF*, n° 218, p. 35).

# De l'ambiguïté

Tout énoncé qui peut être compris d'au moins deux façons différentes est une ambiguïté à l'origine de quiproquos parfois amusants, mais qui n'en sont pas moins des obstacles à une bonne compréhension de ce qui est dit. Il convient donc d'y être attentif, si le contexte ne permet pas à coup sûr d'effectuer un choix entre les diverses solutions possibles.



L'**ambiguïté** dite **lexicale** se produit lorsqu'un mot comporte plusieurs sens. Faute d'informations plus précises, « le secrétaire est dans le bureau » ne nous indique pas si l'on parle de la personne ou du meuble portant ce nom. L'**ambiguïté** dite **syntactique** est liée à la construction même de l'énoncé. Il est difficile de répondre à une question ainsi posée : « Que pensez-vous de la peur du voisin ? » Nous demande-t-on d'exprimer notre opinion sur la peur éprouvée par le voisin ou sur celle que nous ressentons en sa présence ? L'**ambiguïté référentielle** enfin est la conséquence d'un emploi malencontreux de possessifs ou de pronoms à la troisième personne, quand on ignore à quoi ou à qui ils se réfèrent. C'est ce type d'ambiguïté qui produit les effets les plus amusants. Elle est parfois volontaire, destinée à faire rire, mais c'est loin d'être toujours le cas. La phrase : « Quand Albert aura fini de plumer le poulet, plongez-le dans l'eau bouillante ! » nous laisse dans le doute. Espérons pour Albert que le pronom *le* sera compris comme se rapportant au poulet et non à lui !

Plus grave que l'ambiguïté est l'**amphibologie**. Qu'on nous pardonne ce terme un peu barbare, mais ainsi nomme-t-on un énoncé qui, bien que grammaticalement correct, aboutit à une équivoque ridicule, contraire au bon sens. Quel noir chagrin que celui d'une femme qui « sort en pleurant du café » ! L'ordre des mots et l'ambiguïté lexicale qui résulte des deux sens de *café* (« estaminet » et « boisson ») se conjuguent pour provoquer ce chagrin hors du commun et nettement amphibologique.

**Bernard MOREAU-LASTÈRE**

*Section de Bordeaux*

# LES VERBES FRANÇAIS

## VERBES EN VRE

### A. Participe passé en *i*.

#### SUIVRE

*Je suis ; je suivais ; je suivis ; je suivrai(s) ; que je suive ; que je suivisse ; suivant ; suivi(e)*. Le composé **POURSUIVRE** se conjugue de la même manière.

**ENSUIVRE** est toujours pronominal et n'a que les troisièmes personnes du singulier et du pluriel ; il peut en outre être employé à la forme impersonnelle.

*Quand l'hiver arrive, souvent une épidémie de grippe s'ensuit ; l'hiver arriva, il s'en est ensuivi une épidémie de grippe ; l'hiver arriva, il s'est ensuivi qu'une épidémie de grippe débuta.*

Attention ! L'expression « s'en suivre » est un barbarisme. *Se suivre* a le sens de « se succéder » et ne peut jamais s'employer avec *en*. *S'ensuivre* a le sens de « découler de » ; il faut donc bien écrire *il s'ensuit* et *il s'en est ensuivi*.

### B. Participe passé en *u*.

#### VIVRE

*Je vis ; je vivais ; je vécus ; je vivrai(s) ; que je vive ; que je vécusse ; vivant ; vécu(e)*. Le *c* qui apparaît dans la conjugaison vient du supin et du participe passé latins, *victum, victus*.

Ce verbe peut être transitif ou intransitif :

*Les années qu'il a vécu* (*années* est complément circonstanciel de temps) ; *les aventures qu'il a vécues* (*aventures* est complément d'objet direct).

Il a deux composés, **REVIVRE** et **SURVIVRE**, mais *survivre* n'est jamais transitif.

Philippe LASSERRE

## QUELQUES EXPRESSIONS...

### à propos du pied (3)

unité de mesure, égale à la longueur d'un pied ou d'un pas

#### Au pied de la lettre

*Prendre une expression au pied de la lettre*, c'est la prendre dans son sens littéral, strict, étroit. La lettre s'oppose alors à l'esprit, c'est-à-dire à l'intention véritable dissimulée sous les mots.

« [...] *il prenait au pied de la lettre tout ce qu'on lui disait, et il paraissait fort content de ses convives...* » (Lesage.)

On peut dire, avec le même sens, *à la lettre*.

#### À cent (ou six) pieds sous terre

Mort et enterré.

« *Elle voudrait vous voir six pieds sous terre afin d'épouser Maxence qu'elle adore...* » (Balzac.)

Dans les locutions optatives, *souhaiter être à cent pieds sous terre*, c'est être plein de confusion, de honte, vouloir se cacher loin de tous les regards.

#### Au petit pied

En raccourci (généralement avec une nuance ironique)

*Réduire au petit pied* : reproduire en plus petit (XV<sup>e</sup> siècle) ; au figuré, rabaisser (début XVII<sup>e</sup> siècle).

« *La princesse (jouant au petit pied les duchesses de Guermantes) avait pris la contre-partie des opinions reçues, déclaré les gens de son monde idiots.* » (Proust.)

#### Sur le (ou un) pied de...

À raison de... À proportion de...

« *J'ai payé cette étoffe sur le pied d'un louis l'aune.* » (Académie 1694.)

Spécialement : avec des ressources, un train de vie, une situation de...

« [...] *le père Cardot avait dépensé quarante-cinq mille francs afin de mettre sur un certain pied sa Florentine.* » (Balzac.)

Une armée est dite *sur le pied de guerre* quand elle est prête à intervenir.

« *Aussi, depuis deux jours, madame Moreau se mettait-elle sur le pied de guerre et faisait-elle le pied de grue.* » (Balzac.)

Dans la plupart de ces expressions, *pied* est plutôt compris avec la valeur de *base* que dans le sens étymologique de *mesure*.

Jean TRIBOUILLARD

## LES FIGURES DE STYLE

**Figures de pensée** : après *adynaton*, *allusion* et *anacénose* (DLF, n° 213), *allégorie* (DLF, n° 214), *anacéphaléose*, *antapodose*, *antéisagoge* (DLF, n° 215), *antéoccupation*, *antiparastase*, *antithèse* (DLF, n° 216), *apagogie*, *astéisme*, *atténuation* (DLF, n° 217) *autocatégorème*, *auxèse*, *dépréciation* (DLF, n° 218).

**CIRCONLOCUTION** n. f., du latin *circumlocutio*, traduction latine du grec *periphrasis*, « périphrase ». Ces deux mots ont le même sens : « s'exprimer en tournant autour ». Dans cette figure, on remplace un mot par un groupe de mots évoquant le mot remplacé.

La circonlocution est moins littéraire ; elle est employée pour se tirer d'embarras quand on ne veut pas dire un mot grossier ou trivial.

*Aller à la selle, aller au petit coin, aller où le roi va à pied* sont des circonlocutions qui remplacent le mot *déféquer*.

La périphrase est plus littéraire ; elle est employée pour remplacer le mot juste par une locution plus expressive dans le but d'ornez le discours.

*Les commodités de la conversation*, pour les fauteuils.

*L'astre de la nuit*, pour la lune.

**DIASYRME** n. m., du grec *diasurô*, « railler sévèrement ». Il s'agit d'une figure dans laquelle un discours d'apparence élogieuse cache en réalité un discours peu flatteur. C'est donc une variété d'ironie mordante qui s'oppose ainsi à l'astéisme.

*Alors, messieurs les ministres, parlez-nous de votre réussite, de vos bons résultats, de vos exploits !*

On sait ce qu'il en est !

« *Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,*

*Les rares qualités par où tu m'as dû plaire,*

*Et tout ce qui t'élève au-dessus du vulgaire. »* (Corneille.)

On sait ce qu'Auguste pensait de Cinna.

## LA CONCORDANCE DES TEMPS (5)

1. La principale est au présent de l'indicatif (DLF, n° 215). 2. La principale est au passé simple, à l'imparfait, au passé composé ou au plus-que-parfait de l'indicatif (DLF, n° 216). 3. La principale est au futur de l'indicatif (DLF, n° 217). 4. Propositions conditionnelles (DLF, n° 218).

**5. La principale est à l'impératif (ou au subjonctif employé en fonction d'impératif, pour une personne qui ne se conjugue pas à ce mode défectif).**

La subordonnée se met au subjonctif présent : *Venez que je vous félicite !*  
– *Fasse le Ciel que nous ayons raison !*

La concordance des temps est un phénomène complexe, que l'on ne peut pas résoudre grâce à une série de recettes infaillibles et immuables. Elle est étroitement tributaire des nuances de la pensée. Les principes que j'ai énoncés donnent l'essentiel pour une base de travail. Mais des situations peuvent se présenter, qui mettent en œuvre le bon sens et une adaptation aux nécessités d'un cas particulier. On m'a plusieurs fois soumis une question assez classique : *Il a dit qu'il... viendra* ou *viendrait* ? On peut envisager la phrase de deux manières.

– On place l'action de la subordonnée dans l'avenir de la principale, présent du conditionnel : *il a dit [à ce moment-là] qu'il viendrait [ultérieurement]*. Futur du passé.

– On l'envisage par rapport au moment où l'on parle ; le fait, non encore réalisé, est considéré comme certain : *il a dit qu'il viendra lundi prochain*. Futur du présent.

Autre exemple : *Je doute qu'il réussisse*. Le subjonctif, mode de la probabilité, de l'incertitude, suit logiquement l'expression du doute. Mais à la forme négative :

– *Je ne doute pas qu'il réussisse*. Le subjonctif indiquant une éventualité, une action possible, l'expression se prend au pied de la lettre : *je n'éprouve pas de doutes quant à ses chances de réussir* (sans toutefois présumer du résultat).

– *Je ne doute pas qu'il réussira*. L'indicatif marque un fait avéré ou certain. C'est l'esprit qui prime sur la lettre, l'expression devient une litote : *je suis sûr, je suis convaincu qu'il réussira*.

Jacques PÉPIN



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean Strus

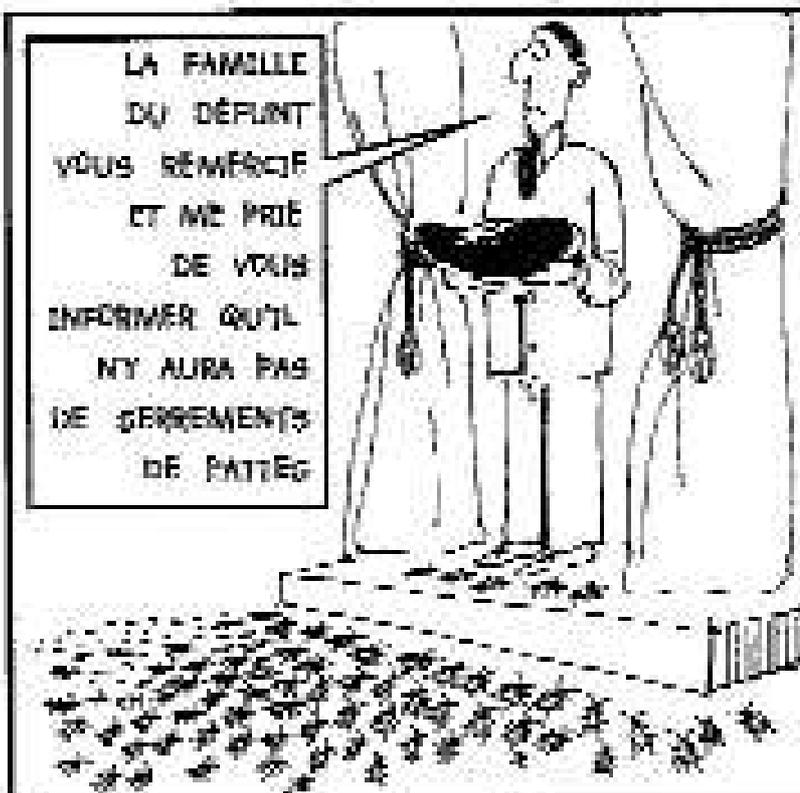
**LES AMIS MOTS  
MALADES  
DE LA PRESSE...**

Ils se reconnaissent par une  
trouille face éternel fuyant...

Ce n'est pas qu'ils, ce sont des  
chats, des pérorateurs, qui sont  
malades de la presse langagière,  
plutôt que « des mots les  
bêtes », mais que ces derniers  
ne sont pas sans support avec les  
mots en question.

Un exemple de confusion des  
genres, le journaliste Claude  
Dumortier cite dans le Figaro  
Léonard l'espèce népés, dans la  
presse étonné et jérémy, de verbe  
« jérémy » à propos de l'absence  
d'orientation et de divers aspects  
linguistiques : « un mot, une  
d'autres mots », « jérémy »  
de lui vient un objet hybride  
sans d'expliquer au Chat le mot ou à  
Mélancolie.

A ce train d'interprétation des  
mots, les chats ne  
voudraient pas à parler au lieu  
d'aboyer, les mots à donner  
au lieu de bêtes et, pour ce qui  
les paroles à vous des chats,  
voilà ce sont le premier  
depuis des siècles.

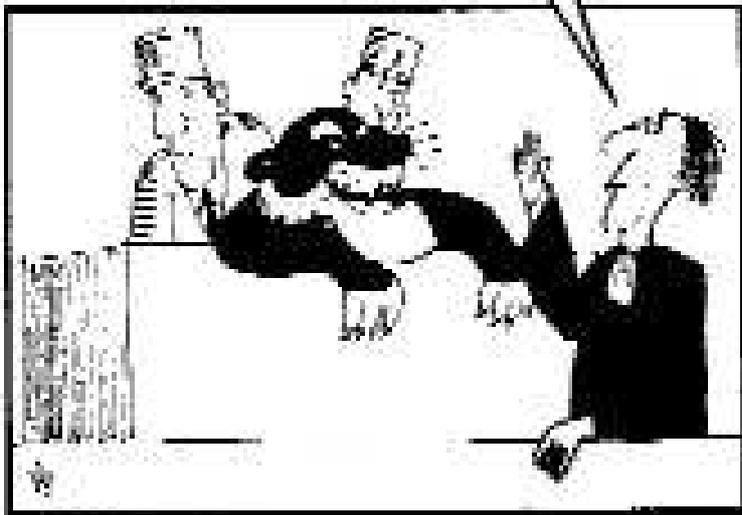


LA FAMILLE  
DU DÉFUNT  
VOUS RÉMERCIE  
ET NE PRIE  
DE VOUS  
INFORMER QU'IL  
N'Y AURA PAS  
DE SERREMENTS  
DE PATTES



PAS D'ACCORD !  
À LA FOURRIÈRE,  
LES MONOPLES  
HUMAINS  
DE LA PAROLE !

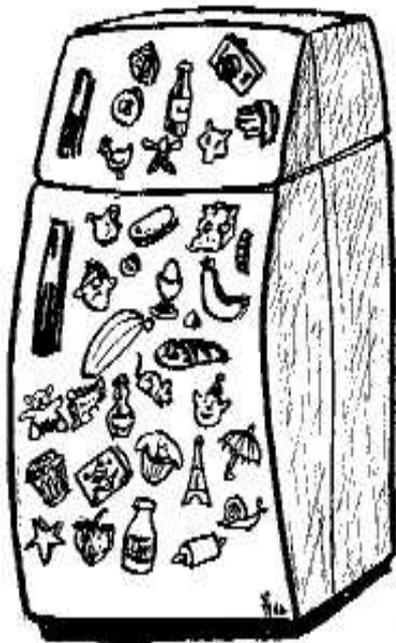
MON CLIENT N'EST PAS  
RESPONSABLE DE SES  
ACTES, MAIS VICTIME  
DU LAMENTABLE  
EXEMPLE PARENTAL...



# CANCER DE LA LANGUE

Par une lettre datée du 18 novembre 2005, l'Institut Curie fait appel à la générosité des donateurs qui permet la recherche et par conséquent améliore l'efficacité du traitement de nombreuses pathologies cancéreuses.

L'une d'elles cependant semble échapper à la compétence des oncologues. Dans cette lettre, au demeurant rédigée avec soin, on peut découvrir un mot, anglais cela va sans dire, le « *magnet* ». Il s'agit simplement de ces petits objets aimantés (*magnet* en anglais signifie « aimant ») à vocation publicitaire ou vendus dans les boutiques de « souvenirs » et apposables par exemple sur les réfrigérateurs.



Cette impatrimonisation dans l'usage, par un organisme prestigieux, d'un vocable inutile, issu du monde anglophone, apparaît particulièrement intempestive, voire un tantinet provocatrice, dans le climat actuel de lassitude et de protestation engendré par l'allégeance servile des « élites » au colonisateur linguistique. (Voir le Courrier des lecteurs des journaux ou le succès du prix de la Carpette anglaise.)

Elle place ses instigateurs dans une posture singulière : d'une part, ils travaillent à guérir les corps des individus ; d'autre part, ils favorisent une forme de pandémie dont sont mortes avant la nôtre, sous la pression d'autres impérialismes, beaucoup de civilisations qui se croyaient indestructibles, à commencer par la gauloise !

Dans certains sites de vente en ligne, on trouve des « cartes aimantées » et des « calendriers aimantés », manière plus avisée parce que plus commerciale de se faire immédiatement comprendre du client. Ainsi, il suffit pour être entendu d'adjoindre en épithète le participe passé du verbe *aimer* à l'objet que l'on veut désigner dans cette catégorie – vignette, figurine, affichette, photo, etc. – comme il suffit de dire « il pleut » pour dire qu'il pleut. On est un peu gêné d'être contraint d'appeler La Bruyère à la rescousse pour énoncer de telles évidences... Et, si l'on souhaite disposer d'un terme générique englobant tous les objets en question,

substantiver le participe paraît une solution fort acceptable : « un aimanté ». Quant à invoquer le critère de brièveté comme on le fait parfois en pareille occurrence, je ne le vois guère mis en pratique par les anglomanes : que penser, par exemple, du proliférant galimatias « *Il est 8 heures passées de 5 minutes* » des journalistes de la radio, vaguement traduit de l'anglais, à la place de « Il est 8 heures 5 » ? Sus au *magnet*, vive l'aimanté !

Michel MOURLET

---

## Ç a s ' p a s s e à S P A...

**SPA** : Société Protectrice des Animaux ? Non, vous n'y êtes pas du tout.

**Spa** (province de Liège) fut une ville très élégante et aristocratique aux siècles passés. On y rencontrait des princes, des beautés à la mode, des écrivains, des artistes, et, comme l'on y jouait gros, des chevaliers d'industrie et des coureurs de dot.

Dans cette station thermale, comme dans d'autres, il me semble avoir vu la devise latine « *Salus Per Aquas* » (« la santé grâce aux eaux »), souvent réduite aux initiales **S.P.A.**

Certes Aix (la-Chapelle), Aix (en-Provence), Aix (les-Bains), etc. ont guéri bien des maux. Les Anglais, dont la nourriture était fort riche, étaient souvent atteints par la goutte et prenaient volontiers les eaux pendant toute une saison. Ils firent de **Spa**, la ville belge, un nom commun, au sens de lieu thermal et fashionable. Leur ville d'eau la plus célèbre est Bath, chef-d'œuvre du style Adam (fin XVIII<sup>e</sup>), et possédant une belle église gothique qui se mire dans une piscine romaine, entourée de colonnades antiques.

Le duc de Morny, personnage offenbachique et demi-frère de Napoléon III, décida de créer une ville d'eau à partir de rien et l'appela Deauville.

Il est donc excessif d'appeler « **spa** », comme on commence à le faire en France, un institut de beauté, même si l'eau y coule à flots...

Bernard de OLIVEIRA

# F a u c h e u r   d e   l a n g u e

La scène se passe devant la grille de la gendarmerie de Toulouse, le 27 août 2004. Un millier de manifestants ont accompagné jusque-là une quarantaine de faucheurs volontaires d'OGM (organismes génétiquement modifiés), convoqués à la suite de plusieurs actions.

Le représentant des Verts pour la région Rhône-Alpes, M. Gérard Lorrain, juché sur un muret, s'adresse aux faucheurs mêlés à la foule pour leur donner des instructions : « Ceux qui étions (*sic*) à Verdun [lieu d'une des actions]...

– Et celles !, l'interrompt une manifestante.

– Pardon, reprend-il, ceux et celles qui étions (*resic*) à Verdun... »

Cette anecdote illustre, à mes yeux, de façon savoureuse l'excès de précision dont est parfois empreint l'antisexisme (auquel j'adhère, soit dit en passant).

Une précision d'autant plus ridicule, dans le cas présent, qu'elle côtoie une conception très particulière de la grammaire...

**Yvan GRADIS**

---

## T i c s   l a n g a g i e r s

**TOUT À FAIT** : en simple adverbe d'affirmation, c'est la même évolution emphatique que la formule latine *hoc illud... est* qui conduisit à nos mots romans puis français *oui* et *oc*, puisque toutes les autres langues issues du latin disent *si*.

**SI VOUS VOULEZ** : tic qui dénote la peur de se compromettre. Plus fréquent chez les membres des partis politiques ménageant ordinairement la chèvre et le chou.

**C'EST VRAI QUE** : surtout proféré par ceux qui vont énoncer une idée douteuse.

**JE DIRAI QUE** (la moderne prononciation relâchée ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un futur de l'indicatif ou bien d'un présent du conditionnel) : manie pour asséner chaque phrase, voire chaque proposition.

**EN FIN DE COMPTE** : en début de chaque phrase, comme une litanie, comme une conjonction de coordination qu'un disque abîmé égrènerait sans cesse.

**Georges Michel GAUBERT**

# Internet pas net !

## Histoire vraie

*Courriel d'un jeune internaute (17 novembre 2005).*

Lorsque j'ai des doutes sur l'orthographe d'un mot ou d'une locution, le plus souvent j'ai recours au temple collectif du savoir qu'est Google.

Au cas où il ne me suggère pas lui-même la correction, le nombre de pages correspondant à telle ou telle orthographe permet de choisir et de voir laquelle est la plus probable. Sauf dans le cas suivant :

- « autant que faire se peut » 10 600 000 références ;
- « autant que faire ce peut » 10 800 000 références.

Me voilà donc perdu...




---

## Mots d'esprit

On disait à Tristan Bernard que l'un de ses amis avait beaucoup vieilli. Il le confirma aussitôt :

– S'il a vieilli ? Je l'ai rencontré l'autre jour... Eh bien ! il a tellement changé qu'il ne m'a même pas reconnu !

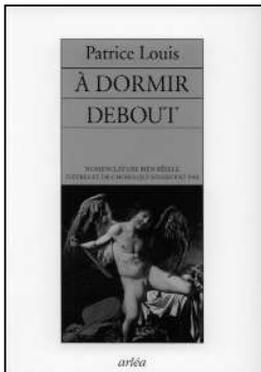
\* \* \*

Aux alentours de l'année 1780, un remède était à la mode : l'écorce de l'orme pyramidal ; on la prenait en poudre, en infusion, en décoction, en élixir ; elle était souveraine pour les nerfs, le cœur, l'estomac, le ventre. C'était la panacée. Une dame consulta son médecin, sommité dans son art, le docteur Bouvart, et lui demanda si elle ne ferait pas bien d'en prendre. Bouvart n'avait jamais voulu passer pour un thaumaturge disposant de remèdes miracles. « Madame, répondit-il, dépêchez-vous d'en user pendant que ce remède guérit. »

# À d o r m i r d e b o u t

Quantité de créatures, de choses, de concepts font partie de notre vie quotidienne et n'ont cependant aucune existence réelle.

Du **catoblépas**, étrange animal, déjà décrit par Pline l'Ancien, à la **quadrature du cercle**, du merveilleux **Eldorado** à la **comète** sur laquelle on s'efforce de **tirer des plans**, du **poisson d'avril** qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, aux **soucoupes volantes**, qui se sont présentées en rang par neuf, le 24 juin 1947, à un ingénieur américain, plus de cent cinquante exemples de ces coquecigrues, sornettes, ectoplasmes, billevesées, fonds commun où nous puisons sans nous soucier de leur réalité.\*



Nicole VALLÉE

\* Extrait de : *À dormir debout*, de Patrice Louis (Arléa, 2006, 282 p., 20 €)

NDLR : Nicole Vallée vient de traduire et présenter *Madame Tussaud, Mémoires et souvenirs* (Arléa, 2005, 288 p., 25 €).

## B A S E D E D O N N É E S

Nous rappelons à nos adhérents dotés d'un ordinateur que nous tenons à jour une base de données recensant le contenu des numéros de la revue depuis le 173 (troisième trimestre 1994). Le travail a été réalisé sous Works 2000, mais le fichier devrait pouvoir être lu par des versions antérieures. Tous les critères de recherche sont envisageables : par nom d'auteur, par titre, par numéro, par un simple mot... Il suffit d'ouvrir le menu *éditer* >>> *rechercher*, de taper le mot ou l'expression, de cocher l'option *toutes les fiches* (très important). Une liste s'affiche : numéro de la revue, page, titre de l'article, nom de l'auteur. Pour les personnes qui auraient perdu les anciennes revues, elles sont téléchargeables au format \*.pdf, également depuis le numéro 173, sur le site de l'association : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org). Si vous désirez recevoir le fichier, envoyez votre demande à l'adresse [dlf93@free.fr](mailto:dlf93@free.fr).

Nous rappelons également que vous pouvez participer à un forum sur la langue française à cette adresse (nouvelle) :

<http://www.achyra.org/francais/index.php>

## La translittération des noms russes : *nouveau terrain de jeu pour l'« anglose »*

La langue russe a ses lettres, qui composent l'alphabet cyrillique (d'origine grecque comme l'alphabet latin, mais plus proche de l'alphabet grec). Chaque langue doit donc procéder à la translittération des noms propres russes à sa manière, selon ses codes de prononciation. L'anglais le fait couramment. Le français le faisait couramment aussi... Mais on sait que l'anglais a pris peu à peu dans le monde une place prépondérante, en grande partie à cause de la démission de nos élites, même dans les organisations internationales où le français jouit pourtant du statut de langue officielle au même titre que d'autres. La translittération des noms russes en français n'échappe donc pas à cette maladie auto-immune typiquement hexagonale qu'est l'« anglose », variante linguistique de l'anglomanie. Le résultat – lamentable – en est que les lecteurs francophones ignorant le russe (ils sont très nombreux !) et l'anglais (il doit bien en rester quelques-uns...) sont souvent incapables de prononcer correctement les noms propres russes qu'ils lisent dans leur journal.

D'une manière générale, cela tient à trois facteurs principaux : le snobisme, l'ignorance ou la paresse du scripteur. Mais en matière de translittération, il s'agit surtout d'ignorance ou de paresse (ou des deux à la fois), et, à cet égard, ce sont principalement les agences de presse réputées francophones qu'il faut montrer du doigt. Dans les exemples suivants, la graphie anglaise est à gauche (en italiques), et la graphie française à droite.

**1. Terminaison en *-ine* :**                      *Borodin*                      **Borodine**

**2. Le son *gue* et le son *eille* :**                      *Sergey*                      **Sergueï**

En anglais, la prononciation du *g* peut être dure, même devant des voyelles faibles. Dans cet exemple, le *g* de l'anglais correspond au *g* dur cyrillique <sup>a</sup>, mais le français, lui, doit intercaler un *u* entre le *g* et la voyelle suivante pour pouvoir rendre le son approprié. De plus, le tréma n'existant pas en anglais, cette langue a trouvé la graphie *ey* pour rendre le son *eille*, qui se rend par **eï** en français.

**3. Le son *oi* :**    *Tolstoy*                      **Tolstoï**

L'anglais emploie le couple *oy* pour rendre ce son, tandis que le français écrit **oi** et éprouve, là encore, le besoin de mettre un tréma sur le *i*.

**4. Les sons *kh, ou, che, tche* :**                      *Khrushchev*                      **Khrouchtchev**

a) Comme l'anglais, le français emploie le couple *kh* en début de nom pour tenter de rendre – d'une manière forcément imparfaite – un son russe guttural analogue à celui de la fameuse *jota* espagnole.

b) En anglais :

I. La lettre *u* se prononce *ou*.

II. Le son *che* s'écrit *sh*.

II. Le couple *ch* se prononce *tche* ; mais en français, dans lequel il se prononce sans le son *t* initial, il faut impérativement le faire précéder de cette lettre (autre exemple : *Chernenko*, qui doit s'écrire **Tchernenko** en français).

c) En russe, néanmoins, il existe une lettre unique pour rendre le son *chtche*.

d) À titre d'exemple, Khrouchtchev s'écrit en russe en six lettres seulement là où il en faut douze au français, lequel simplifie abusivement parfois en Khroutchev.

**5. Le son *i* final s'écrit *y* en anglais, mais *i* en français :**

*Trotsky*                      **Trotski**

**6. Inexistence du son *je* en anglais :**    *Brezhnev*                      **Brejnev**  
   *Zhirinovsky*                      **Jirinovski**

Alors que, contrairement à l'anglais, le russe a en commun avec le français de disposer d'une lettre unique pour rendre le son *je*, d'aucuns se donnent le ridicule de décalquer la graphie maladroite de l'anglais, à savoir le couple *zh*, qui ne signifie strictement rien pour un francophone exclusif.

**7. Un seul *s* et deux *s* :**                                      *Musorgsky*                      **Moussorgski**

Entre deux voyelles, le son *s* anglais se rend par deux *s* en français (alors que le son *ss* français se rend aussi bien par un seul *s* que par deux *s* en anglais) ; de même, en français, un seul *s* entre deux voyelles se prononce généralement *z*.

**8. Diphtongaison du couple russe *ev* :** *Musaev*                      **Moussaïev**

En russe, le couple *ev* se prononce *iev* à la fin d'un nom accentué sur la dernière syllabe. Le français tient compte de cette prononciation (sans oublier de mettre un tréma sur le *i*), alors que le translittérateur anglais l'a négligée.

## 9. Pour finir, l'exemple qui tue :

*Putin*

**Poutine**

Tous les journalistes francophones ont su éviter d'écrire à l'anglaise le patronyme de Vladimir Poutine, et heureusement !... Il faut donc attribuer, soit à l'incohérence, soit à l'ignorance et (ou) à la paresse l'adoption par certains de la graphie anglaise à l'égard de tous les autres noms propres. On n'a jamais vu, en tout cas, de règle grammaticale valable pour un seul individu, fût-il président de la Fédération de Russie.

En conclusion, il est anormal que certains rédacteurs – pourtant anglophones par ailleurs – fassent supporter aux lecteurs leur ignorance de l'anglais et de ses règles de prononciation. S'ils connaissaient cette langue comme ils en font si volontiers profession, ils ne manqueraient pas de procéder à la translittération directe et automatique de l'anglais en français au lieu de reprendre, à la lettre près, la graphie des dépêches d'agence anglo-saxonnes, sans se mettre à la place de lecteurs qui n'ont peut-être pas tous eu la chance d'apprendre l'anglais, et encore moins le russe.

**François THOUVENIN**

## La Rapière d'or 2006

Nous remercions les nombreux participants à ce concours\* et louons leurs efforts de recherche. Nous félicitons tout particulièrement :

**M<sup>mes</sup> et MM. Jean-Pierre Besnier, Marcel Chapelan,  
Albert Cnudde, Marie-France Colin, Arthur Jacob,  
Nicole Ogliastri-Chassain, Guy Péricart, Christine Poude-Cappe,  
Anne Rosnoblet et Olivier de Villèle.**

Une petite récompense leur sera envoyée.

Le lauréat de la Rapière d'or 2006 est : **M. Joseph Deshusses**, de *Lyon*.

Il a été accueilli et applaudi lors du déjeuner du 11 mars, au Sénat.

\* Voir *DLF*, n° 218, p.52.

# Pour une politique de reconquête

*Nous applaudissons cette initiative qui reprend une revendication des associations de défense et de promotion de la langue française, à savoir la tenue d'états généraux de notre langue. Puissent d'autres députés, de toute étiquette politique, se joindre au député Jacques Myard pour appuyer cette demande – communiqué de presse du 28 novembre 2005 – qui relève avant tout de l'intérêt national.*

Juridiquement, le français a le statut de langue officielle au sein de l'Union européenne, des Nations unies, et de toutes les organisations internationales. Il est parlé par plus de 180 millions de personnes dans 56 pays. Mais aujourd'hui, le monde semble subjugué par l'anglo-américain, instrument de domination du modèle anglo-saxon.

Cette dérive est accentuée au sein même de l'Union européenne, du fait des élargissements successifs, de la politique univoque de la Commission de Bruxelles, mais aussi et surtout **par la lâche complicité des élites françaises**. Ce recul à l'extérieur se couple avec un abaissement à l'intérieur, tant il est vrai qu'on ne peut demander à autrui d'utiliser notre langue si nous-mêmes en France y avons renoncé.

**Il y aurait une sorte de vertige au déclin programmé, comme s'il s'agissait d'une fatalité inéluctable.** Rien n'est moins sûr, rien n'est moins vrai. **Afin de réagir et de proposer une politique de reconquête, Jacques Myard a déposé le 16 novembre 2005 une proposition de résolution n° 2679 visant à créer une commission d'enquête sur la situation de la langue française afin d'évaluer l'étendue de ce recul, de mesurer sa portée et proposer des axes d'action.**

C'est aux représentants de la Nation de **poser la question de l'avenir du français**, qui doit dépasser le cercle étroit de la presse spécialisée, des dirigeants éclairés ou des syndicats, **pour devenir une grande cause nationale.**

Il ne s'agit pas là d'un combat nostalgique d'arrière-garde. L'enjeu est double : le français est d'abord notre bien commun, le lien indéfectible de la cohésion sociale, le rempart contre les tendances communautaristes. C'est un élément constitutif de notre identité, de notre indépendance, et du rayonnement de la France.

Sur le plan international, le français est un instrument d'influence pour diffuser nos idées, notre pensée, valoriser notre économie, nos écoles d'ingénieurs. De surcroît, pour de nombreux peuples, apprendre le français constitue une alternative pour refuser de voir le monde à travers le prisme réducteur du tout anglais.

Défendre et promouvoir le français, c'est aussi défendre et promouvoir une certaine idée du monde et de sa diversité. Renoncer à cette diversité, c'est à coup sûr alimenter la guerre des langues et le choc des cultures dans un réveil identitaire.

## Regain

Dans *Défense de la langue française* (n° 215), Normand Beaupré est venu nous rappeler avec bonheur et émotion comment le français est encore parlé en Nouvelle-Angleterre, une langue non standard, nous dit-il, mais venue de France *via* le Québec et l'Acadie.

Tirés du glossaire établi pour son roman *Le Petit Mangeur de fleurs* les exemples montrent la saveur comme le côté descriptif et imagé des mots et expressions encore utilisés dans ce coin du Nouveau Monde.

Faut-il rappeler que le français parlé en France au XVI<sup>e</sup> siècle ne manquait pas non plus de verdeur et de tournures également imagées.

Il n'est qu'à relire les mots et expressions que Robert Merle a fait revivre pour notre plaisir dans ses livres *Fortune de France* :

- *il ne dit mot ni miette*
- *il partit la crête fort rabattue*

– *ha, dit-il en m'envisageant d'un seul côté de la face*

– *bien jouer du plat de la langue*

– *ayant dit, elle nous tourna la froide épaule*

– *envisager d'œil à œil*

– *être mal en groin*, « de mauvaise humeur »

– *s'occocouler*, « se blottir »

– *se pimplocher*, « se farder »

– *rebiscoulé*, « rétabli » (après une maladie)

– *apazimer*, « apaiser »

– *rire à gueule bec*, « rire à gorge déployée »

– *poutouner*, « embrasser ».

La liste est trop longue pour être citée en entier.

Contrairement à nos cousins du Maine, nous n'utilisons plus guère cette langue savoureuse.

**Henri NARDIN**

## EXTRAIT DE LA LETTRE DU CSA\*

*Vous avez écrit « multiplexes »*

Homophones mais non homographes, les mots **multiplexe** et **multiplex** ont des pluriels différents.

**Multiplexe**, créé en 1993, est un mot-valise, c'est-à-dire formé d'éléments empruntés à d'autres mots. Composé de **multi** (multisalle) et de **plex** (complexe), il désigne un établissement cinématographique comportant un grand nombre de salles de projection. Un multiplexe peut offrir au public des services annexes, tels que le parking, la restauration et divers loisirs (boutiques et jeux interactifs notamment). Son pluriel est **multiplexes**.

Pour sa part, le mot **multiplex** est plus ancien puisque son usage est attesté depuis 1889. D'abord apparu, sous sa forme latine, dans le domaine des télécommunications, **multiplex** est aujourd'hui utilisé, comme nom masculin ou comme adjectif, dans le vocabulaire de l'informatique, de l'audiovisuel et de l'internet. Le **multiplex** caractérise « une transmission simultanée de signaux empruntant des canaux différents sur un même support ». Sa définition peut être complétée ou adaptée en fonction de ses applications aux différents domaines d'activité.

Ce mot latin international, puisqu'il est employé aussi bien en français qu'en allemand, en anglais, en espagnol ou en italien, n'a pas le même pluriel dans les différentes langues. En anglais, son pluriel est *multiplexes*. Sous l'influence du pluriel anglais d'emprunts intégrés à notre lexique (*matches, flashes*), il est courant que l'on rencontre à tort en français « des multiplexes », alors que dans notre langue, les mots terminés par *s, x* ou *z* ne changent pas au pluriel. On doit donc écrire des **multiplex**.

Le pluriel double (pluriel étranger et pluriel français) est longtemps resté en usage pour de nombreux mots d'origine anglaise. Néanmoins, la tendance aujourd'hui est l'alignement sur les pluriels français : des *matches*, des *sandwichs*, des *jazzmans*, des *scénarios*, des *sopranos*, des *lieds*, même si en terminologie musicale les emprunts ont tendance à conserver leur pluriel originel : des *soprani*, des *lieder* (le mot allemand ayant perdu sa majuscule). Seule exception attestée par les dictionnaires, le mot *Land*, qui désigne chacun des États de l'Allemagne ou chacune des provinces d'Autriche, est toujours donné avec un pluriel allemand *Länder* (prononcé [lennder]) et souvent avec sa majuscule initiale.

---

\* Numéro 190 (décembre 2005).

# Patriotisme économique et terminologie financière

Le président de France Télécom et celui du Conseil général de l'Aisne se sont disputé le 7<sup>e</sup> prix de la Carpette anglaise, en raison de l'abus de l'anglo-américain dans leur communication publique dans des supports français [voir *DLF*, n° 218, p. 45]. Ce prix satirique, attribué par un jury constitué de personnalités culturelles, aurait pu être complété par des assignations devant les tribunaux pour atteinte à l'article 2 de la Constitution et à la loi dite « Toubon » du 4 août 1994, qui a déjà suscité une jurisprudence.

Ces dérives-là sont nombreuses, révélant une incapacité à parler leur propre langue de la part des locuteurs en question ou une capitulation en rase campagne par simple « snobisme ».

L'« EBITDA », le « cash flow », la « quiet period », les « investor relations » ou les « IFRS » peinent à trouver leurs équivalents français, alors que *logiciel* a remplacé « software » ou que *notation* se substitue aisément à « rating ». On pourrait multiplier les exemples de dérives, mais aussi les solutions. Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a déjà publié près de vingt listes d'équivalences recommandées par arrêté ministériel.

Le Premier ministre a appelé les Français au patriotisme économique pour défendre leurs entreprises. Mais ce bon

sentiment ne passe-t-il pas par une terminologie adaptée aux actionnaires francophones, dont le nombre fluctue au gré des privatisations plus ou moins fiables.

Or, les institutions compétentes ou les associations dynamiques ne manquent pas, à commencer par l'Académie française, où sont menés des combats courageux, et l'Assemblée nationale où des députés de toutes tendances défendent notre intégrité linguistique. Les ministères sont nombreux à avoir des délégations, commissions et autres missions pour veiller à l'adaptation de notre langue et l'Organisation internationale de la Francophonie regroupe les pays qui ont le français en partage.

Alors pourquoi chaque responsable ne ferait-il pas un petit effort pour être compris des épargnants, des investisseurs individuels et de la communauté actionnariale ? Pourquoi l'Union européenne ne résisterait-elle pas, au nom de la démocratie, aux pressions anglophones ?

Le soin de la langue ne pourrait-il pas s'appliquer à la finance, à la Bourse, à l'investissement sous toutes ses formes ? En deux siècles, le Code civil a fait le tour du monde et la langue française a plus de mille ans. Pourquoi ne pas défendre mieux ce patrimoine ?

**François ARCHAMBAULT**

# Loi du 4 août 1994 : application

En 2005, Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constitués parties civiles dans treize procédures judiciaires : cinq à Paris, deux en banlieue parisienne (Lagny-sur-Marne et Clichy-la-Garenne) et six en province (respectivement deux à Marseille et à Orléans, ainsi qu'une à Strasbourg et à Caen).



Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées dans des procédures relatives à la protection des consommateurs (article 2, alinéa 1<sup>er</sup>, de la loi). Elles l'ont été à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de Paris, de Seine-et-Marne, des Hauts-de-Seine, des Bouches-du-Rhône, du Loiret, du Bas-Rhin et du Calvados.

Elles visaient des produits et des infractions variés. Les produits : luminaires, produits cosmétiques, produits alimentaires, produits informatiques, jouets... Les infractions : consignes de sécurité, conditions de garantie, modes d'emploi, mises en garde, mentions de restriction d'âge...

Les langues en cause étaient l'anglais dans toutes les procédures sauf une (l'italien), parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : allemand, portugais, espagnol, chinois, japonais.

Les associations ont obtenu gain de cause dans tous les cas. Elles se sont désistées dans deux affaires, car le ministère public a requalifié les faits en écartant l'application de la loi du 4 août 1994, pour se fonder spécifiquement sur le Code de la consommation.

D'année en année, on constate une augmentation du nombre d'actions en justice puisqu'en 2004 neuf actions avaient été engagées et seulement deux en 2003.

**Jean-Claude AMBOISE**

# POUR LE PLAISIR...

Si vous reconnaissez l'auteur de ce texte, téléphonez vite à Jean-Baptiste Guérin (01 34 87 85 10). Les trois premiers seront cités dans la revue et récompensés.

Il y avait dans ce temps-là de grands hivers et de brûlants étés. J'ai connu, depuis, des étés, dont la couleur, si je ferme les yeux, est celle de la terre ocreuse, fendillée entre les tiges du blé et sous la géante ombrelle du panais sauvage, celle de la mer grise ou bleue. Mais aucun été, sauf ceux de mon enfance, ne commémore le géranium écarlate et la hampe enflammée des digitales. Aucun hiver n'est plus d'un blanc pur à la base d'un ciel bourré de nues ardoisées qui présageaient une tempête de flocons plus épais, puis un dégel illuminé de mille gouttes d'eau et de bourgeons lancéolés.

**Le docteur Jean-Luc Tortel,  
MM. Alfred Gilder et  
Jean-Pierre Lartigue**

sont les trois premiers à avoir découvert  
que le texte publié dans le précédent  
numéro était extrait du poème en  
prose de Baudelaire, intitulé « Les  
foules », douzième chapitre du  
*Spleen de Paris*.

## LA LANGUE FRANÇAISE POUR UN ÉCRIVAIN

### JACQUES KINDO



*Ne pas publier de poèmes dans la revue ne nous interdit pas de donner la parole aux poètes. Philippe Guisard s'est donc chargé de rencontrer un jeune ingénieur, d'origine lorraine, qui a déjà publié de nombreux recueils. Sa création et son parcours nous ont paru particulièrement intéressants et porteurs d'espoir pour l'avenir de la langue française.*

*DLF : D'où vous vient l'envie d'écrire ?*

**Jacques Kindo :** Je crois avoir toujours eu le désir de créer et ce désir s'est aiguisé vers mes vingt-trois ans, une fois les études terminées.

*DLF : Avez-vous dû franchir des obstacles et surmonter des complexes pour réaliser votre projet ?*

**J. K. :** Au contraire. Les études scientifiques que j'ai menées et le domaine exigeant de la rigueur m'ont donné, par automatisme, le besoin de libérer une création littéraire. Mon choix s'est, immédiatement et sans ambages, porté vers l'écriture la plus artistique, la poésie. Bien qu'il y ait grand écart entre ma formation de consultant en télécommunications et l'activité du poète, je cultive ma langue autant que je le peux.

**DLF** : Comment avez-vous découvert la poésie du français et appris l'utilisation des ressources de la langue ?

**J. K.** : Librement. J'ai beaucoup lu de poésie classique et contemporaine (Claudel, Cendrars...). Avec une perception toute personnelle et vraiment immédiate des auteurs, j'ai peu à peu senti comment faire varier ma propre langue, entre des registres lyriques, quotidiens ou mystiques. À vrai dire, le français se prête à la poésie par sa texture sonore, sa densité et l'extrême variété stylistique qu'il autorise. Progressivement, mon activité d'écriture a modifié ma perception de la langue française.

**DLF** : Ne craignez-vous pas qu'à l'heure actuelle la recherche lexicale soit une préoccupation désuète ou pour le moins étrange ?

**J. K.** : En effet, la mode est au terme direct et beaucoup se sentent à l'aise dans un champ lexical étroit, même en poésie. Pour ma part, je crois qu'il faut toujours faire œuvre de « poéticien » avec sa langue, même si, par ailleurs, l'on gagne sa vie en travaillant en entreprise.

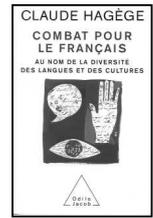


**Jacques Kindo** est né le 11 octobre 1973

Ingénieur et poète. Depuis 2000, il participe aux revues : *Poésie | Vagabondages*, *Aujourd'hui Poème*, *Le Journal littéraire*, *Bacchanales*, *Soleils & Cendre*, *L'Arme de l'écriture*, *Les Nouveaux Cahiers de l'Adour*, *Portique*, *Verso*, *GRIL*, *Traversées*, *An Amzer*, *En ses jeunesses*, *Séquences*.

Œuvres : *La Cicatrice humaine* (2001) ; *Naissance des vestiges*, *La Fanfare de rubis* et *La Contemplation verticale et autres poésies* (2002) ; *Le Désert somnambule* (2003) ; *Cent textes pour cafés serrés* (2004) ; *L'Ange du mouvement* et *Quelques moments particuliers* (2005).

## NOUVELLES PUBLICATIONS

**COMBAT POUR LE FRANÇAIS AU NOM DE LA DIVERSITÉ DES LANGUES ET DES CULTURES, de Claude HAGÈGE***Odile Jacob, 2006, 250 p., 21,90 €*

Professeur au Collège de France, Claude Hagège n'est pas simplement un linguiste de grande réputation qui se contente d'observer et d'analyser les phénomènes linguistiques. Comme l'indique le titre de son dernier ouvrage, *Combat pour le français*, il s'engage fortement pour défendre la place de la langue française dans le monde mais aussi en France car, dans notre pays même, les menaces sont nombreuses.

Pour illustrer le ton de son livre, citons sa propre présentation : « *Défendre son âme face aux périls qui la menacent, cela commande de livrer un combat. Face à la prétendue mondialisation, la lutte pour la pluralité des cultures et des langues est une forme de l'action humaine pour inverser le cours, apparemment inéluctable, des choses du monde. Le combat pour le français est un combat de l'esprit.* »

Nous notons avec plaisir que Claude Hagège cite notre association et des textes provenant d'ouvrages collectifs, à la rédaction desquels nous avons participé.

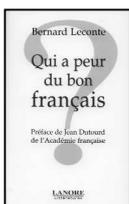
À lire par tous les militants de la langue française à la recherche d'arguments convaincants et d'une nouvelle motivation.

**Marceau DÉCHAMPS****APPRENDRE À LIRE À LA MAISON. GUIDE DES MÉTHODES DE LECTURE, de Gilbert SIBIEUDE et Gilbert CASTELLANET, préface de Jacqueline de ROMILLY***François-Xavier de Guibert, 2005, 218 p., 20 €*

Frappés par le nombre d'enfants qui entrent chaque année en 6<sup>e</sup> sans savoir lire (ni compter), MM. Sibieude et Castellonet ont fondé, en 2002, l'association Famille-École-Éducation et créé le site : [www.lire-ecrire.org](http://www.lire-ecrire.org)

Ils ont recueilli de nombreux témoignages (instituteurs, professeurs, orthophonistes...) et mené une enquête internationale. Ce guide, destiné aux parents et grands-parents, explique – preuves à l'appui – que la méthode alphabétique ou syllabique (éventuellement complétée par une méthode gestuelle) permet à tous les enfants d'apprendre à lire en quelques mois.

Il arrive parfois que l'on dévore un livre que l'on avait prévu de feuilleter. C'est le cas de cet ouvrage, tant il est riche d'informations et bien conçu.

**Guillemette MOUREN-VERRET****QUI A PEUR DU BON FRANÇAIS ?, de Bernard LECONTE, préface de Jean DUTOURD***Lanore Littératures, 2005, 192 p., 15 €*

Il y avait longtemps qu'un ouvrage ne m'avait donné autant de joie et de plaisir que ce recueil d'articles de Bernard Leconte parus dans un grand quotidien. Retrouver les meilleurs, avec une préface de Jean Dutourd, de l'Académie française, offre une délectation rare. En effet, l'auteur de ces billets, qui font plus certainement mouche qu'un

long traité, a le mérite d'être un ronchon. Parce qu'il en est conscient, sa prose s'éclaire des lumières de l'esprit. Le grognement devient expression de bonhomie et l'indignation, la marque d'une réaction bien vivante au conformisme, au prêt-à-penser, au prêt-à-dire également, car on connaît la fortune des mots lancés par la télévision. Des adjectifs s'imposent par le petit écran, fleurissent dans toutes les bouches ou presque et s'éteignent comme des lampes aux piles de mauvaise qualité. « Incontournable » est de ceux-là et peut-être « évident » finira-t-il par subir le même sort... Mais Bernard Leconte prolonge souvent ce qui est dit ou écrit. Il l'amplifie et a vite fait d'en souligner le ridicule. Jamais méchamment. La dérision, le sourire, la logique « exagérative » ont vite fait de montrer que notre langue a encore des défenseurs efficaces, mais qu'elle sait aussi sécréter ses antitoxines.

**Jacques DHAUSSY**

**LE FRANÇAIS, UNE LANGUE EN MOUVEMENT**, de **Daniel MIROUX**

*Alliance Champlain, 2005, 222 p., 14 € (vente en France : librairie Atout-Livre, 203 bis, avenue Daumesnil, 75012 Paris, tél. : 01 43 43 82 27).*

Ce livre de poche se veut un ouvrage de référence dans trois domaines où il est avéré que le français évolue : orthographe, féminisation et terminologie. En effet, il donne des listes commodes découlant des diverses propositions officielles récemment faites en matière de langue française. Dans la partie orthographique, c'est ainsi l'usage du trait d'union, des accents, des consonnes redoublées, l'accord du participe passé des verbes pronominaux, les mots empruntés et diverses anomalies qui sont réglés en harmonie avec les recommandations de 1990. Dans la partie consacrée à la féminisation, il s'agit bien sûr de celle des noms de métiers, telle que voulue par une commission formée *ad hoc* dès 1984 et appliquée désormais par certains ministères. Enfin, la partie terminologique reprend, en partant des termes anglo-américains, les propositions des commissions de terminologie et de néologie effectuées depuis trente ans. Le tout est agrémenté d'introductions documentées, qui permettent de comprendre où en sont les principaux pays de la Francophonie dans les trois domaines qui constituent l'ossature du livre. La bibliographie est succincte, mais un utile répertoire de sites la complète. Bien sûr, il y a peu de chances qu'un lecteur s'accorde en même temps à toutes les modifications suggérées : faut-il vraiment bannir *nénuphars* et *oignons* pour accueillir le verbe « soir » et le « ponch » ? Qui parle d'« une rhétrice » ou d'« un sagehomme » ? Le « blog » est oublié alors que *bloc(-notes)* semble s'imposer... Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est de maniement agréable et tient toutes ses promesses.

**Romain VAISSERMANN**

**LA LANGUE FRANÇAISE ET LA FRANCOPHONIE À L'AUBE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE**, de **Giovanni DOTOLI**, préface de **Maurice DRUON**

*Schena editore, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2005, 190 p., 17 €*

Après des années de recherches – il a tout lu ou presque – Giovanni Dotoli, cet éminent universitaire francophile italien, montre que la langue française est en train de se ressaisir, car un vaste public, un peu partout dans le monde, est lassé de constater les méfaits de l'uniformité galopante. Il a raison d'insister sur le fait que la langue française ne résiste pas si mal au bulldozer (on peut dire *bouteur* en français) américain : du Liban au Canada, en passant par l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et l'Afrique.



Nul doute que le français reste une langue fort attirante, car langue officielle, ne l'oublions pas, de 30 pays contre 45, il est vrai, pour l'anglais. Mais, devant l'arabe, l'espagnol et le portugais. Avec talent, un vrai sens de la synthèse et une passion magnifique, Giovanni Dotoli signe un essai percutant.

**Axel MAUGEY**

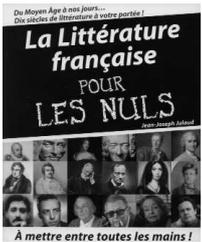


### **OÙ VA LA FRANCOFONIE AU DÉBUT DU TROISIÈME MILLÉNAIRE ?**

Actes du colloque de Bari, 4-5 mai 2005, sous la direction de **Giovanni DOTOLI**  
*Schena editore, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2005, 300 p., 25 €*

L'auteur de *Pourquoi veulent-ils tuer le français ?*, livre d'une tristesse déconcertante, devrait se précipiter à la librairie du 8, rue Danton, Paris-6<sup>e</sup>, afin d'acheter les « Actes du colloque de Bari » dans lesquels des spécialistes du monde entier soulignent la modernité du français. Et ils y arrivent. Même si, en France, des résistances ont freiné l'épanouissement du français, en revanche, à l'étranger, il retrouve un regain d'intérêt. Défendre le français, c'est défendre le multiculturalisme et le plurilinguisme, nous rappellent plusieurs intervenants. Ce colloque de Bari est, en définitive, une jolie réponse à tous les défaitistes et autres déclinologues. La bataille n'est pas perdue puisqu'elle n'a jamais été vraiment livrée. Laissons les meilleurs stratèges s'exprimer, c'est ce qu'ils font avec bonheur dans ce livre.

**A. M.**



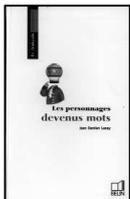
### **LA LITTÉRATURE FRANÇAISE POUR LES NULS,**

de **Jean-Joseph JULAUD**

*First Editions, 2005, 642 p., 22,90 €*

Après *L'Histoire de France pour les nuls* et *Le français correct pour les nuls*, Jean-Joseph Julaud retrace dix siècles de littérature française depuis le Haut Moyen Âge jusqu'aux prix littéraires de 2004. Pour reprendre une organisation purement chronologique, la créativité des titres et sous-titres donne un certain brio à cette somme et revigore nos classements traditionnels. Parcours biographiques pittoresques, mises au point frappées (sur l'Histoire, la langue, la poétique, les genres littéraires), citations, extraits d'œuvres confèrent à la lecture un rythme allègre en facilitant l'attention du néophyte qui découvre, comme celle de l'amateur plus aguerri qui veut revivre le roman de notre littérature. Ce livre allie ainsi sérieux et humour, visée pédagogique et mise en scène des savoirs. S'il est toujours possible de trouver à reprendre à telle ou telle analyse ou désavouer tel ou tel parti pris de la collection, il faut néanmoins rappeler combien l'œcuménisme de ce type d'ouvrage œuvre pour notre littérature, partant pour la promotion de notre langue, non moins que les publications scientifiques les plus spécialisées.

**Philippe GUIARD**



### **LES PERSONNAGES DEVENUS MOTS, de Jean Damien LESAY**

*Belin, « Le français retrouvé », 2004, 350 p., 13,70 €*

Voici un nouvel ouvrage de cette si intéressante collection dédiée à la langue française et où Jean Tournier, en 1998, avait publié son classement thématique *des Mots anglais du français*. Comparaison faite, *Les Personnages devenus mots* complètent assez bien *Du bruit dans Landerneau*. Là où Patrice Louis expliquait des expressions françaises utilisant un nom propre, Jean Damien Lesay recense, alphabétiquement, sans souci d'exhaustivité, quelques noms communs (noms et adjectifs pour l'essentiel) issus de la

Fable (*égérie, éolienne, volcan*), des patronymes (*frangipane, freudien, frisbee*) et autres désignations de personnages : surnom, titre... Tour du monde et remontée du temps garantis.

**R. V.**



De **Robert GORDIENNE**, aux Éditions Hors Commerce, « Hors texte » :

- **DICTIONNAIRE ARGOTIQUE DES TRUCS, DES BIDULES ET DES MACHINS** (2004, 652 p., 23,90 €)
- **DICTIONNAIRE DE L'ÉLOGE, DE LA FLATTERIE ET DU COMPLIMENT** (2004, 548 p., 25 €)
- **DICTIONNAIRE DES MOTS QU'ON DIT GROS, DE L'INSULTE ET DU DÉNIGREMENT** (2002, 506 p., 25 €)

Trois sommes dont la plus sérieuse est sans doute l'argotique (8 000 mots, et de très bons « exemples »), dont la plus originale concerne la flatterie et dont la plus fameuse est pourtant celle des « mots qu'on dit gros », parce qu'elle fut la première. On se demandera comment fonctionne un dictionnaire de la flatterie (proche parfois d'un dictionnaire des idées reçues). C'est simple : à l'article « *cara mia* ou *caro mio* », expression italienne, est proposé un emploi : « fait la flatterie du snob polyglotte et imbécile », suivi d'un exemple authentique. On le voit, l'auteur appartient aux lexicographes engagés ; il définit la « langue de bois » comme le « discours politique depuis la droite jusqu'à la gauche, de la maternelle à l'ÉNA » et le MÉDEF comme une « association de malfaiteurs ». Mieux vaut donc lire avec prudence ces dictionnaires mêlant connaissance de la langue et parti pris que les consulter comme sources objectives.

**R. V.**

\* \* \*

### À lire, ces ouvrages de nos adhérents :

- *Dictionnaire de poésie*, de **Michel Pougeoise** (Belin, 2006, 480 p., 24,90 €).
- *Le français administratif. Écrire pour être lu*, d'**Alfred Gilder**, préface de Jean-François Copé (Glyphes, « Le français en héritage », 2006, 340 p., 21 €). Les lecteurs de *DLF* sont invités à la dédicace, le 10 avril, de 18 à 21 heures, à l'hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti, à Paris-6°.

### À signaler aussi :

- *Bien parler, bien lire, bien écrire. Donnez toutes leurs chances à vos enfants*, de D<sup>r</sup> Ghislaine Wettstein-Badour (Eyrolles, 2006, 192 p., 14 €).
- *L'Étonnant Voyage des mots français dans les langues étrangères*, de Franck Resplandy (Bartillat, 2006, 210 p., 20 €).
- *Au cœur des mots*, de Jacques Mercier (Racine, Bruxelles, 2005, 320 p., 19,95 €).
- *Les Facéties du français*, de Nicole Ricalens-Pourchot (Armand Colin, 2005, 286 p., 17 €).
- *La Désinformation par l'Éducation nationale*, de Christine Champion, préface de Vladimir Volkoff (Éditions du Rocher, 2005, 204 p., 19,90 €).
- *Le Nouveau Charabia. Le français est une langue étrangère !*, de Pierre Merle (Milan, 2005, 318 p., 18 €).
- *À bouche que veux-tu. le corps dans les expressions de la langue française*, de Jacques Jouet (Larousse, « Le souffle des mots », 2004, 254 p., 9,90 €).
- *Une de perdue, dix de retrouvées*, de Jean-Claude Bologne (Larousse, « Le souffle des mots », 2004, 274 p., 9,90 €).

# ANNIVERSAIRES DE L'AN 2006

## Littérature

### 1606

- **Mort de Philippe Desportes**

« *Desportes sut [...] revenir, par un travail méthodique sur la métrique, la prosodie et la syntaxe, à la douceur et à la raison, les qualités que célébraient les apologistes de la langue française.* » (Jean Balsamo.)

- **Naissance de Pierre Corneille**

« *En somme, la hardiesse, parfois la témérité, du poète équilibrent la rude sagesse de l'homme, et c'est cela la vraie leçon de Corneille : un art de persuader d'une infinie variété pour ramener à quelques vérités simples qui s'imposent aussi bien dans les palais de Byzance que dans les hôtels du Marais.* » (Alain Niderst.)

### 1806

- **Mort de Nicolas-Edme Rétif de La Bretonne**

« *... Ses œuvres nous font découvrir un auteur marginal, fantasque, piéton de Paris infatigable, fasciné par les femmes auxquelles il dit tout devoir.* » (Nicole Masson.)

### 1856

- **Naissance de Georges Colomb, dit Christophe**

« *... C'est à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 qu'il conquiert un large public de jeunes lecteurs en mettant en texte et en images les aventures paradoxales d'une famille de Français très moyens, la future Famille Fenouillard.* » (Pascal Ory.)

### 1906

- **Naissance de Pierre Seghers**

« *... Pierre Seghers, poète, essayiste, parolier, éditeur, passeur de cultures et de mémoires [...] consacra sa vie à la poésie.* » (Bruno Doucey.)

- **Naissance de Samuel Beckett**

« *Tout au long de sa carrière d'auteur (prose, poésie, pièces pour le théâtre, la radio, la télévision et scénarios de films), il oscille du français à l'anglais.* » (Enoch Brater.)

- **Naissance de Léopold Sédar Senghor**

« *La poésie de L. S. Senghor [...] ramène inlassablement à l'Afrique, à ses paysages, à sa flore, à sa faune, à ses espaces, à ses parfums, à ses couleurs, à ses rythmes.* » (Valéry Giscard d'Estaing, de l'Académie française.)

### 1956

- **Mort de Paul Léautaud**

« *Au lyrisme, Léautaud préfère le plus souvent la distance, le trait vif, l'expression qui fait coup de poing. Il manie le sarcasme et l'ironie.* » (Martine Sagaert.)

- **Mort de Julien Benda**

« *Il fit toute sa longue carrière d'homme de lettres sur une idée fixe : la réfutation de la philosophie et de la littérature modernes au nom du rationalisme et de l'universalisme des Lumières.* » (Antoine Compagnon.)

Extraits de *Célébrations nationales 2006* - <http://www.culture.gouv.fr>  
ministère de la Culture et de la Communication - Direction des archives de France, Paris 2005.